



Rapport annuel 2020

Internationale de l'Education - A moins qu'il n'en soit indiqué autrement, l'intégralité du contenu de ce site web est libre d'utilisation sous [Licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0](#).

Résumé

Janvier

Titres

1. La privatisation de l'éducation à la une dans les Caraïbes
2. Kenya: après le décès de quatre enseignant-e-s dans les toutes premières semaines de 2020, les syndicats appellent à renforcer la sécurité
3. Inde: de violentes attaques à l'encontre d'étudiant-e-s et de personnels universitaires suscitent un tollé de la communauté éducative internationale
4. Journée internationale de l'éducation: le monde a besoin de 69 millions d'enseignant-e-s supplémentaires
5. Commémoration de l'Holocauste: Les syndicats de l'éducation se réunissent pour la cérémonie commémorative d'Auschwitz et la conférence sur l'enseignement de l'Holocauste

Février

Titres

1. Malawi: un syndicat met en place des opérations d'aide post-catastrophe naturelle pour les enseignant-e-s grâce à la solidarité internationale
2. Syrie: l'IE condamne le ciblage des écoles en période de guerre

Mars

Titres

1. Équiper pour diriger: le Réseau de coopération au développement de l'IE se réunit à Bruxelles
2. Les États doivent fournir un enseignement dans leur langue aux enfants autochtones et issus des minorités

Avril

Titres

1. La lutte des enseignant-e-s porte ses fruits : la Banque mondiale décide de geler les investissements dans les écoles privées payantes
2. Iran : un dirigeant syndicaliste enseignant de nouveau arrêté

Mai

Titres

1. Le Comité régional africain de l'IE adopte une déclaration sur l'impact du COVID-19 et la réouverture des écoles
2. Le Comité régional d'Asie-Pacifique adopte une déclaration sur le COVID-19
3. Conseil des Global Unions | Les droits LGBTI sont une question syndicale

Juin

Titres

1. Les éducateur·trice·s se mobilisent contre le travail des enfants?: bonnes pratiques pour éradiquer ce fléau après la COVID-19

Juillet

Titres

1. Déclaration commune de solidarité du Conseil des Global Unions | Justice pour Lee Cheuk Yan et garantie des droits fondamentaux à Hong Kong
2. L'enseignement public au cœur de la préservation des langues et des cultures autochtones

Août

Titres

1. Les personnels de soutien constituent les forces vives du monde éducatif, par Lorretta Johnson.
2. Liban : appel à la solidarité internationale au moment où le secteur de l'éducation est durement touché par les conséquences de l'explosion
3. Haïti?: l'Internationale de l'Éducation condamne les transferts arbitraires de dirigeant·e·s syndicaux·ales de l'éducation
4. Biélorussie : condamnation de la violence contre des manifestant·e·s pacifiques

Septembre

Titres

1. Corée: la Cour suprême annule la décision de radier un syndicat
2. L'éducation a un rôle à jouer dans la sensibilisation aux effets des changements climatiques
3. L'Internationale de l'Éducation se joint à l'initiative pour l'éducation au climat

Octobre

Titres

1. Le groupement Global Unions demande à la Banque mondiale et au FMI de soutenir l'investissement public
2. Le FMI doit soutenir l'investissement public et mettre fin aux réductions de la masse salariale dans le secteur public
3. Le Bureau exécutif adopte une résolution sur le rôle de l'éducation pour stimuler l'esprit critique et la liberté de parole et promouvoir la démocratie

Novembre

Titres

1. Colombie : campagne contre les menaces de mort envers les syndicalistes
2. Déclaration | L'Internationale de l'Éducation se félicite de la première Journée internationale contre la violence et le harcèlement à l'école, incluant le cyber-harcèlement
3. Campagne mondiale d'alphabétisation climatique

Décembre

Titres

1. Les éducateur·trice·s s'impliquent pour influencer le Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2021/22 de l'UNESCO
2. Kenya : l'Internationale de l'Éducation demande instamment au gouvernement de prendre des mesures pour mettre fin à la répression syndicale
3. L'Internationale de l'Éducation répond aux attaques terroristes au Mozambique en apportant son soutien à son organisation membre, l'ONP
4. Colombie : le syndicat mondial de l'éducation, l'Internationale de l'Éducation, condamne les menaces, le harcèlement et les assassinats de syndicalistes
5. Cinq ans après l'accord de Paris, l'Internationale de l'Éducation demande aux gouvernements d'intensifier leurs actions pour faire face à l'urgence climatique et de donner la priorité à la mise en place d'une éducation aux changements climatiques pour tou·te·s
6. Nigeria : l'Internationale de l'Éducation réclame la libération immédiate des lycéens enlevés par le groupe djihadiste Boko Haram

Tout au long de cette année riche en défis, l'Internationale de l'Éducation a encouragé la solidarité syndicale par-delà les frontières et a façonné l'agenda mondial de l'éducation.

Parcourez la chronologie ci-dessous pour en savoir plus sur notre travail en 2020.

Titres

1. La privatisation de l'éducation à la une dans les Caraïbes

Les 11 et 12 janvier, les dirigeant-e-s des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation dans les Caraïbes se sont réunis à Bridgetown, à la Barbade, afin de mieux comprendre la Réponse mondiale de l'Internationale de l'Éducation à la privatisation et à la commercialisation de l'éducation et d'examiner la situation dans leur région.

Au cours de cette réunion de deux jours, les dirigeant-e-s d'Antigua-et-Barbuda, de la Barbade, du Belize, de la Grenade, du Guyana, de la Jamaïque, de Nevis, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent et de Trinité-et-Tobago ont partagé leur expérience à propos des tendances de la commercialisation et de la privatisation de l'éducation dans leur pays.

La privatisation et la commercialisation de l'éducation dans les Caraïbes seront cartographiées dans un nouveau projet de recherche, qui servira de base à l'élaboration de campagnes nationales par les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation. Le projet de recherche sera un élément clé pour aider à faire face aux menaces posées par la commercialisation et la privatisation de l'éducation dans la région.

« Aucune partie du monde n'est à l'abri de la menace posée par la commercialisation et la privatisation », a déclaré Angelo Gavrielatos, Directeur du Projet Réponse mondiale. « Dans l'intérêt de nos étudiants, de nos membres et d'une éducation de qualité pour tous et toutes, le développement de la réponse mondiale de l'Internationale de l'Éducation à la commercialisation et à la privatisation de l'éducation dans le monde entier est une priorité. »

L'Internationale de l'Éducation remercie la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants pour la solidarité et le soutien (financier et logistique) qui ont rendu cela possible.

Au cours des quatre dernières années, la Réponse mondiale de l'Internationale de l'Éducation a mené la lutte contre la privatisation et la commercialisation croissantes de l'éducation avec des organisations membres dans toutes les régions du monde.

2. Kenya: après le décès de quatre enseignant-e-s dans les toutes premières semaines de 2020, les syndicats appellent à renforcer la sécurité

Alors que plusieurs enseignant-e-s ont perdu la vie au Kenya depuis le début de l'année, les préoccupations se multiplient à propos de leur sécurité, poussant les syndicats à réclamer au gouvernement la protection des personnels de l'éducation.

Des parents mécontents s'en prennent aux éducateur·rice·s

Dans une déclaration adressée au ministère de l'Éducation, le *Kenya National Union of Teachers* (KNUT), membre de l'Internationale de l'Éducation, a attiré l'attention sur la série d'agressions subies par les enseignant-e-s et les responsables d'établissement, victimes des parents et des communautés en colère en raison de résultats scolaires qui laisseraient à désirer.

Le KNUT a évoqué plusieurs situations dans lesquelles les parents avaient pénétré dans les établissements pour tenter d'en expulser les responsables. Le 6 janvier, Daisy Mbathe, enseignante au sein de l'école primaire Ndooni, est décédée après avoir été agressée par un groupe de personnes dont faisaient prétendument partie des parents d'élèves.

Dénonçant une agression « des plus barbares », le Secrétaire général du KNUT, Wilson Sossion, a insisté sur la nécessité de donner un coup d'arrêt à cette nouvelle culture en vertu de laquelle les communautés et les parents peuvent agresser les enseignant-e-s sans avoir à en craindre les conséquences.

Les enseignant-e-s dans le viseur des terroristes

Le 13 janvier, des terroristes d'Al-Shabab ont assassiné trois enseignants dans le comté de Garissa, au Kenya. Aucune de ces personnes – Caleb Mutangia Mutua, Titus Sasioka Mushindi et Samuel Mutua – n'était originaire de la région. Al-Shabab avait déjà ciblé dans le passé des enseignant-e-s non locaux-ales.

En réaction à la nouvelle, le KNUT a condamné les attentats et a rappelé au gouvernement son engagement et son devoir de protéger les enseignant-e-s dans les régions menacées par le terrorisme.

Un climat de peur

Selon le KNUT, les attaques dirigées contre les enseignant-e-s sont un phénomène de plus en plus courant, qui suscite « la panique, la peur et l'anxiété au sein de la profession ». La situation a affecté la qualité de l'enseignement ainsi que les résultats scolaires dans plusieurs établissements.

Les enseignant-e-s qui se sentent en danger doivent « quitter les régions concernées sans délai afin de protéger leur vie », a indiqué le KNUT. Le syndicat a demandé à rencontrer le ministère de l'Éducation ainsi que la *Teachers' Service Commission* dans le but de discuter de la situation des enseignant-e-s menacé-e-s. Si le gouvernement ne donne pas de suite favorable à cette demande de dialogue, une action collective suivra.

David Edwards, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, s'est fait l'écho de cette demande visant à renforcer la sécurité: « L'ensemble de la communauté éducative pleure les victimes de ces actes de violence irréfléchis. Le gouvernement kenyan doit collaborer avec les éducateurs et leur syndicat et s'assurer que les enseignants et tous les personnels de l'éducation bénéficient de la protection dont ils ont besoin. La sécurité des éducateurs est un principe absolument essentiel et non négociable. »

3. Inde: de violentes attaques à l'encontre d'étudiant-e-s et de personnels universitaires suscitent un tollé de la communauté éducative internationale

L'Internationale de l'Éducation a fermement condamné les violentes attaques dirigées contre des étudiant-e-s et des éducateur-ric-e-s à l'Université Jawaharlal Nehru en Inde et soutient les revendications des étudiant-e-s en faveur d'une éducation de qualité abordable et du droit à la liberté d'expression.

La nouvelle université de New Delhi, la Jawaharlal Nehru University (JNU), constitue l'épicentre du militantisme étudiant dans le pays depuis novembre 2019. Les étudiant-e-s et le personnel protestent

contre une hausse de près de 300 pour cent des frais de scolarité et d'internat décidée par l'administration de la JNU et contre la décision du gouvernement de révoquer l'article 370 concernant le Cachemire. Ils ont également appelé à l'abrogation de la nouvelle Loi portant modification de la Loi sur la citoyenneté, qui s'avère discriminatoire envers les musulman·e·s. L'université a totalement cessé de fonctionner, les étudiant·e·s et le personnel ayant pris le parti de boycotter les cours, les examens et les inscriptions pour le semestre d'hiver.

A ce jour, le Vice-président Jagadesh Kumar et l'équipe administrative de la JNU ont refusé tout dialogue avec les étudiant·e·s et le personnel, ce qui n'est pas sans exacerber la situation et va à l'encontre de la [Recommandation de l'UNESCO de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur](#). La recommandation stipule clairement que les enseignant·e·s du supérieur devraient avoir le droit et la possibilité de critiquer le fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur, y compris le leur. La recommandation précise en outre que les principes de la collégialité incluent le « droit de tous les intéressés de participer aux structures et modalités pratiques de décision au sein de l'établissement et mise en place de mécanismes consultatifs. »

Le 5 janvier, les étudiant·e·s et le personnel de la JNU ont manifesté pacifiquement pour exiger une éducation de qualité abordable pour tou·te·s et la fin des incidents violents sur le campus. Au cours de la manifestation, un groupe de 50 à 60 personnes masquées ont réussi à déjouer les dispositifs de sécurité de l'université pour pénétrer sur le campus et s'en prendre aux étudiant·e·s et au personnel au moyen de pierres, de barres de fer et de briques. L'assaut a fait plus de 39 blessé·e·s graves parmi les manifestant·e·s et les bâtiments universitaires ont été vandalisés.

L'Internationale de l'Éducation affiche sa solidarité avec les étudiant·e·s et le personnel de la JNU

L'Internationale de l'Éducation a publié une [déclaration \(en anglais\) condamnant fermement l'attaque](#) menée contre cette manifestation pacifique sur le campus et exprimant sa solidarité vis-à-vis des revendications des étudiant·e·s et du personnel. David Edwards, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a insisté sur le fait que les récentes attaques dirigées contre des universités en Inde font qu'il devient « de plus en plus difficile pour les étudiants, le personnel et leurs organisations représentatives d'exprimer leurs opinions au sujet des mesures prises par le gouvernement, des politiques et des questions socio-économiques, y compris leur droit de revendiquer l'accès à et la fourniture d'une éducation de qualité abordable pour toutes et tous ».

L'Internationale de l'Éducation appelle le gouvernement de l'Inde à :

- Mener une enquête indépendante approfondie sur ces actes de violence et traduire les coupables en justice;
- Suspendre sans délai Jagadesh Kumar de sa fonction de Vice-président d'université pour n'avoir pas su maintenir la sécurité du milieu universitaire;
- Veiller à ce que les universités respectent les valeurs démocratiques et les droits humains pour toutes et tous; et
- Exercer des pressions auprès de l'administration de la JNU en vue d'engager le dialogue avec le syndicat d'étudiants et le syndicat d'enseignants de l'université dans l'optique d'apporter une solution favorable à leurs revendications.

NTEU: les universités ont un rôle particulier à jouer dans la démocratie

Le National Tertiary Education Union (NTEU), syndicat australien de l'enseignement supérieur, a lui aussi condamné les actes de violence dans l'enceinte de la JNU. « Les récents événements survenus à l'Université Jawaharlal Nehru amènent à s'interroger sérieusement sur l'intégrité de l'institution et sur son attachement à œuvrer en faveur de la quête de connaissances et la défense de son rôle en tant que communauté de savants », a précisé le Secrétaire général du NTEU, Matthieu McGowan, dans un [courrier \(en anglais\) adressé au Vice-président de la JNU, le Professeur Jagadesh Kumar](#).

Réaffirmant que « les universités ont un rôle particulier à jouer dans la démocratie » et « constituent des institutions démocratiques de premier plan qui devraient fonctionner de façon indépendante vis-à-vis des débats politiques et des protestations qui se développent autour d'elles », McGowan a souligné que la violence, quelle qu'en soit la forme, n'a pas sa place dans une université. Face à des actes de violence motivés par des considérations politiques, religieuses ou raciales, et lorsqu'il est suggéré que l'administration universitaire a toléré ou autorisé cette violence, c'est toute la légitimité de l'institution qui est remise en question, a-t-il expliqué.

Le NTEU s'est également déclaré préoccupé par les événements qui se déroulent en Inde de façon plus générale. Le syndicat australien a ainsi exhorté le Vice-président de la JNU et le gouvernement de l'Inde à condamner ces attaques dans l'intérêt d'une démocratie forte et dynamique et à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour traduire les auteurs de ces attaques en justice.

Répression policière des manifestations sur le campus

Au mois de décembre 2019, des étudiant-e-s ont manifesté contre la très controversée Loi portant modification de la Loi sur la citoyenneté, à l'Université Musulmane d'Aligarh et l'Université Jamia Millia Islamia. Les manifestations ont été violemment réprimées par les forces de police indiennes, une répression que l'Association des étudiant-e-s du Commonwealth (CSA) a d'ailleurs condamnée.

Dans une [déclaration publiée le 31 décembre 2019](#), la CSA a exprimé son soutien à la marche de solidarité organisée par les étudiant-e-s et les Ancien-ne-s du St Xavier's College, à Kolkata – capitale de l'Etat indien du Bengale-Occidental. Cette marche visait à mettre au jour le traitement sévère infligé par la police aux étudiant-e-s de l'Université Jamia Millia Islamia et de l'Université Musulmane d'Aligarh, au cours de ces manifestations pacifiques.

4. Journée internationale de l'éducation: le monde a besoin de 69 millions d'enseignant-e-s supplémentaires

Le 24 janvier, Journée internationale de l'éducation, les syndicats d'enseignants avertissent que le monde n'est pas confronté à une crise mondiale de l'apprentissage, mais à une crise mondiale du financement de l'éducation. La seule façon d'atteindre l'objectif de développement durable 4 et de garantir une éducation inclusive et équitable pour tou-te-s est de financer un enseignement public gratuit et de qualité.

Aujourd'hui, l'Internationale de l'Éducation apporte le point de vue des acteurs du monde de l'éducation au siège des Nations Unies à New York, en attirant l'attention sur les principaux domaines d'action et le besoin urgent de financement de l'enseignement public. [Au rythme actuel, le monde ne parviendra pas à atteindre l'objectif de développement durable \(ODD\) 4 sur l'éducation d'ici 2030.](#)

Il faut remédier à la pénurie massive d'enseignant·e·s

La fédération syndicale mondiale des enseignant·e·s et des travailleur·euse·s de l'éducation met en lumière l'importance de l'éducation pour le développement économique et social, et le rôle clé joué en particulier par les enseignant·e·s dans le système éducatif dans son ensemble. Selon les données officielles, 69 millions d'enseignant·e·s sont nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable. Cependant, les mauvaises conditions de travail, la situation précaire et le statut de nombreux·euses travailleur·euse·s de l'éducation n'attirent pas de nouveaux·elles professionnel·le·s. Pire encore, de nombreux·euses enseignant·e·s qualifié·e·s quittent la profession après seulement quelques années de travail.

David Edwards, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a déclaré lors de l'événement des Nations Unies marquant la Journée internationale de l'éducation: « Sans un meilleur investissement dans l'éducation, le droit de chaque enfant à un enseignement public de qualité ne peut être garanti. De nombreux pays n'atteignent pas les 20% de leur budget et les 6% du PIB recommandés pour l'investissement dans l'éducation. Cette crise peut être renversée avec de la volonté politique. »

Des solutions de financement créatives ne sont pas la solution

Les travailleur·euse·s de l'éducation mettent également en garde contre les effets de la privatisation sur l'éducation. Selon une enquête menée par l'Internationale de l'Éducation en 2018, 91% des syndicats d'enseignants ont déclaré que la privatisation de l'éducation se développait dans leur pays, avec des effets néfastes sur l'accès et la qualité de l'enseignement public, souvent négligée par les décideur·euse·s politiques. De nombreux gouvernements abandonnent leurs responsabilités et soutiennent les acteurs privés pour entrer sur le marché lucratif de l'éducation.

Entre-temps, 263 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés et, au rythme actuel des progrès, leur nombre ne diminuera que jusqu'à 231 millions d'ici 2030. Cela signifie que les objectifs de l'ODD4 ne seront pas remplis à 88%. La tendance mondiale à la privatisation de l'éducation va à l'encontre de la garantie d'une éducation de qualité pour tou·te·s, en sapant l'enseignement public et en aggravant la ségrégation et les inégalités.

Soulignant que l'éducation est un droit humain et un bien public, Edwards a fait remarquer que « dans un monde confronté à d'innombrables défis, des changements climatiques aux attaques contre les droits humains et la démocratie, une éducation de qualité et des enseignants de qualité jouissant d'une autonomie professionnelle et d'un soutien suffisant sont plus importants que jamais. En aidant les enseignants à enseigner, nous aidons les étudiants à apprendre et, ensemble, grâce à l'éducation, nous pouvons façonner l'avenir. »

5. Commémoration de l'Holocauste: Les syndicats de l'éducation se réunissent pour la cérémonie commémorative d'Auschwitz et la conférence sur l'enseignement de l'Holocauste

Des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation de 17 pays d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique Latine et d'Afrique sont en Pologne cette semaine pour la cérémonie officielle marquant les 75 ans de la libération du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau. La cérémonie sera suivie par une conférence sur l'enseignement de l'Holocauste organisée par les syndicats d'Allemagne, d'Israël et de Pologne.

L'un des camps de concentration d'extermination les plus abominables, Auschwitz-Birkenau, a été libéré le 27 janvier 1945. Sur les 1,3 million de personnes qui y ont été emprisonnées, 1,1 million de Juifs, Polonais, Roumains, Russes et des prisonniers d'autres nationalités ont été assassinés par le régime nazi. Les éducateur.rice.s du monde entier sont déterminé.e.s à garder vivante la mémoire de l'Holocauste.

Organisée par le ZNP en Pologne, la conférence sur l'enseignement de l'Holocauste est le dernier événement émanant d'un partenariat entre les syndicats d'enseignants en Allemagne, en Israël et en Pologne dont les membres se sont rencontrés régulièrement au cours des cinquante dernières années afin d'étudier les meilleures façons de lutter contre l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie et de promouvoir une coexistence pacifique.

Au cours de cet événement qui durera quatre jours, les éducateur.rice.s auront l'occasion de visiter le musée d'Auschwitz, d'assister à la cérémonie de commémoration et de se réunir afin d'échanger de bonnes pratiques et des idées innovantes pour enseigner l'Holocauste aux nouvelles générations. Les éducateur.rice.s du musée, des scientifiques ainsi que des artistes fourniront des indicateurs sur la façon de mieux comprendre et de commémorer l'Holocauste tandis que Matjaž Gruden, Directeur de la Participation démocratique du Conseil de l'Europe, apportera une perspective institutionnelle à la table.

Participant à la cérémonie de commémoration et à la conférence, David Edwards, Secrétaire général de l'International de l'Education, a déclaré: « À une époque où l'extrême-droite, l'antisémitisme, le racisme et la discrimination de tout genre déferlent à travers le monde, lorsque des attaques sur des valeurs démocratiques de base et des droits humains sont devenues courantes, il est encourageant de voir l'esprit imperturbable des éducateurs et éducatrices en Pologne, en Israël et en Allemagne travailler ensemble dans un but de transmettre les leçons sur l'Holocauste aux salles de classe en Europe et au-delà. Des collègues venus de quatre continents ont fait le long voyage jusqu'à Cracovie pour partager des idées, s'encourager et s'inspirer mutuellement de façon à ce que les générations à venir n'oublient jamais et ne répètent jamais les erreurs du passé. »

Titres

1. Malawi: un syndicat met en place des opérations d'aide post-catastrophe naturelle pour les enseignant-e-s grâce à la solidarité internationale

Grâce à l'aide financière accordée par l'Internationale de l'Éducation et ses affiliés, le Teachers' Union of Malawi a mené diverses opérations d'aide et de soutien aux enseignant-e-s touché-e-s par le cyclone dévastateur Idai, qui a frappé le pays en mars 2019.

Destruction

En mars 2019, le violent cyclone tropical Idai a provoqué de graves inondations à Madagascar, au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe, entraînant la mort de plus de 1.200 personnes. Idai est le deuxième cyclone tropical le plus meurtrier à avoir été enregistré dans l'hémisphère Sud, une région qui comprend les bassins d'Australie, du Pacifique Sud et de l'Atlantique Sud. Plus de trois millions de personnes ont été victimes des effets directs du cyclone; des dizaines de milliers d'entre elles ont eu besoin d'aide. Le coût total des dégâts causés par Idai au Mozambique, au Zimbabwe, à Madagascar et au Malawi a été estimé à au moins 2,2 milliards de dollars (1,98 milliard d'euros), dont 1 milliard de dollars (900 millions d'euros) en dégâts d'infrastructure, faisant ainsi d'Idai le cyclone tropical le plus coûteux dans le bassin de l'océan Indien du Sud-Ouest.

Solidarité mondiale

Le 25 mars 2019, après plusieurs contacts avec le *Progressive Teachers' Union of Zimbabwe*, la *Zimbabwe Teachers' Association* et l' *Organizaçao Nacional dos Professores*(Mozambique), l'Internationale de l'Éducation a appelé toutes ses organisations membres à contribuer au Fonds de solidarité concernant Idai afin d'aider les collègues, leurs familles, les étudiant-e-s et les communautés scolaires touchés par le cyclone au Mozambique, au Zimbabwe et au Malawi.

Financement

Les syndicats de l'éducation du monde entier ont répondu à l'appel et le *Teachers' Union of Malawi* a dès lors utilisé une partie du Fonds de solidarité concernant Idai afin de mener des opérations d'aide post-cyclone pour soutenir ses membres.

Il a tout d'abord organisé des visites de solidarité aux enseignant-e-s et écoles gravement touchés dans quatre districts: Chikwawa, Nsanje, Rumphi et Mzimba. Il a apporté un soutien psychosocial et du réconfort à 302 enseignant-e-s gravement touché-e-s.

Des représentant-e-s du *Teachers' Union of Malawi* ont par ailleurs fait pression sur les autorités et les entreprises pour obtenir davantage de soutien matériel pour les enseignant-e-s concerné-e-s.

« Il est indéniable que ces opérations ont permis d'augmenter le nombre de membres dans les districts visités et ont renforcé la visibilité du syndicat et la perception générale du public vis-à-vis du syndicat. Elles ont par ailleurs amélioré les relations de travail entre les dirigeants syndicaux du district et les autorités en charge de l'éducation dans ces districts », a souligné Pilirani Kamaliza, Coordinateur de programmes du *Teachers' Union of Malawi*.

Le syndicat a également obtenu des conseils des districts qu'ils s'engagent à inclure les enseignant-e-s touché-e-s dans la distribution d'aide humanitaire.

Étude

En outre, le *Teachers' Union of Malawi* a mené une étude intitulée « Flood preparedness factors influencing teachers' participation in teaching and learning in public primary schools in Malawi - The case of Chikwawa, Nsanje and Rumphi » (Facteurs de préparation aux inondations ayant des répercussions sur la participation des enseignant-e-s aux activités d'enseignement et d'apprentissage dans les écoles primaires publiques au Malawi - Le cas de Chikwawa, Nsanje et Rumphi).

Cette recherche visait à:

- Garantir que les enseignant-e-s sont formé-e-s pour agir lorsque des inondations touchent leurs activités d'enseignement et d'apprentissage.
- Comprendre la manière dont les dégâts qui ont touché les infrastructures scolaires et les environnements de travail néfastes qui en découlent affectent l'enseignement et l'apprentissage.
- Évaluer les mesures d'atténuation qui influencent les mécanismes d'adaptation des enseignant-e-s.
- Servir de base à la réalisation d'un documentaire « L'impact du cyclone Idai sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage » dans les écoles publiques, qui pourra être utilisé dans le cadre d'activités de plaidoyer futures.

Les résultats ont révélé que, compte tenu de l'histoire des inondations au Malawi, le pays doit s'assurer que les enseignant-e-s sont prêt-e-s à répondre efficacement aux impacts néfastes des inondations sur les processus d'enseignement et d'apprentissage. Par ailleurs, les autorités publiques et les communautés doivent mettre en place des mesures d'atténuation visant à contrer les autres effets des cyclones ou des inondations sur les infrastructures et l'environnement scolaire.

L'étude a en outre formulé des recommandations destinées au ministère de l'Éducation soulignant comment la préparation des enseignant-e-s aux catastrophes dans les écoles primaires publiques peut améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les régions du Malawi sujettes aux inondations. Une des recommandations préconise au ministère de l'Éducation d'inclure la préparation aux catastrophes naturelles dans les programmes scolaires.

Grâce à cette recherche, les étudiant-e-s pourront également bénéficier d'une meilleure compréhension et prise de conscience concernant les risques liés aux inondations, permettant ainsi aux enseignant-e-s de travailler plus efficacement.

Le rapport recommandait par ailleurs que:

- Les écoles situées dans des régions sujettes à catastrophes naturelles développent et mettent en œuvre des plans de gestion des catastrophes naturelles, tels que des manuels sur la sécurité à l'école, etc.
- Les comités de gestion scolaire engagent des professionnel-le-s qualifié-e-s afin d'évaluer la sécurité structurelle des bâtiments scolaires endommagés et de concevoir, construire et entretenir des établissements scolaires qui soient résistants face aux catastrophes naturelles, telles que les inondations.

- Les syndicats d'enseignants plaident en faveur de la mise en place d'indemnités et d'assurances adéquates contre les risques pour les enseignant-e-s travaillant dans des régions sujettes aux inondations et de l'inclusion de la préparation aux catastrophes naturelles dans les programmes de l'école primaire.

- Les enseignant-e-s travaillant dans des régions sujettes aux catastrophes naturelles suivent des formations sur la préparation aux inondations et disposent de systèmes d'alerte rapide.

- Les enseignant-e-s touché-e-s reçoivent des indemnités.

Autres activités de prévention

Le *Teachers' Union of Malawi* a par ailleurs organisé une formation de deux jours destinée aux enseignant-e-s sur les mécanismes de préparation aux inondations et les systèmes d'alerte rapide afin de:

- Favoriser la prise de conscience des enseignant-e-s quant aux signes d'alerte précoce en cas d'inondation et aux mécanismes d'adaptation aux catastrophes naturelles, dans le but de leur permettre d'exécuter leurs tâches de manière efficace en cas de catastrophes naturelles.

- Développer des initiatives visant à réduire le risque de dégâts aux infrastructures scolaires.

- Renforcer la capacité des enseignant-e-s et directeur-riche-s d'école à mettre en place des activités de réduction des risques liés aux catastrophes naturelles.

Le syndicat a en outre développé un plan stratégique et de réponse aux catastrophes naturelles – ciblé sur le changement climatique – pour ses membres.

Une présentation des activités du syndicat du Malawi, élaborée grâce à l'aide financière de l'Internationale de l'Éducation et de ses affiliés, est disponible [ici](#) (en anglais).

2. Syrie: l'IE condamne le ciblage des écoles en période de guerre

Au moins 20 civils, dont des enfants et des enseignant-e-s, ont été tués dans la région d'Idlib en Syrie lors de frappes aériennes. Beaucoup d'autres ont été blessés. L'attaque a eu lieu le 25 février et a visé huit établissements scolaires.

Six écoles et deux crèches ont été bombardées en une seule journée, pendant les heures d'ouverture, pour que les pertes en vies humaines soient les plus élevées. Elles sont les dernières d'une longue liste d'écoles ciblées dans le conflit, avec 22 établissements scolaires bombardés au cours des deux derniers mois seulement.

L'Internationale de l'Éducation condamne ces attaques dans les termes les plus fermes. David Edwards, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a déclaré: « Cibler des élèves et des enseignants est impardonnable et ne peut être toléré. Les écoles doivent être des sanctuaires sûrs, des lieux d'apprentissage et de paix, même dans les zones de guerre. Elles ne sont jamais des cibles légitimes. Nous appelons la communauté internationale à faire ce qui est juste et à protéger les civils innocents. »

L'Internationale de l'Éducation a envoyé une lettre officielle au Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, soulignant que les écoles sont protégées par le droit international, que l'éducation est un droit fondamental quelles que soient les circonstances, et que la communauté internationale a le devoir moral de faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger les étudiant-e-s et les enseignant-e-s.

En 2009, l'Internationale de l'Éducation a adopté une [déclaration selon laquelle les écoles doivent être des sanctuaires sûrs](#). L'organisation s'est engagée dans des initiatives de plaidoyer exhortant la communauté internationale à prévenir les violations du droit à l'éducation, à assurer la sécurité des apprenant-e-s, des enseignant-e-s, du personnel éducatif et des universitaires partout dans le monde, à renforcer le droit international et à mettre fin à l'impunité.

Titres

1. Équiper pour diriger: le Réseau de coopération au développement de l'IE se réunit à Bruxelles

La réunion du Réseau de coopération au développement se déroule à Bruxelles du 2 au 4 mars et rassemble 50 représentant-e-s syndicaux-ales de 25 pays. Les participant-e-s unissent leurs forces pour recenser les possibilités de travailler ensemble et d'apporter des changements dans leurs pays et communautés respectifs.

En inaugurant l'événement, la Secrétaire générale adjointe de l'Internationale de l'Éducation, Haldis Holst, s'est réjouie de la participation élevée et de l'intérêt croissant manifesté par les syndicats de l'éducation pour la coopération au développement. Elle a souligné le fait que « l'Internationale de l'Éducation soutient la coopération et la solidarité entre ses affiliés et la coopération au développement est une bonne manière de se réunir, de partager des idées et de développer nos capacités de manière à être en mesure d'apporter un réel changement pour les éducateurs et les élèves de nos pays ».

Durant son intervention, Holst a présenté les plans de l'Internationale de l'Éducation visant à atteindre les objectifs adoptés par ses organisations membres lors du 8e Congrès mondial, qui s'est déroulé en juillet 2019 à Bangkok, en Thaïlande. Les quatre principaux domaines prioritaires jusqu'en 2023 sont les suivants:

- Système: promouvoir et défendre une éducation de qualité gratuite, équitable et inclusive pour tou-te-s;
- Statut: promouvoir et défendre le statut et l'autonomie de la profession;
- Droits et démocratie: promouvoir et défendre la démocratie, les droits humains et les droits syndicaux; et
- Renouvellement: renouveler, renforcer et développer une affiliation inclusive.

Une enquête menée auprès des affiliés de l'Internationale de l'Éducation et présentée lors de la réunion montre clairement que les organisations membres travaillent intensément au renforcement syndical en développant leurs capacités organisationnelles dans leurs pays respectifs. Les syndicats de l'éducation réalisent également des activités et des projets axés sur les droits, le bien-être des enfants, le dialogue social et la dimension de genre.

Ces prochains jours, les participant-e-s auront de nombreuses possibilités de réfléchir à des manières d'étendre et de renforcer le réseau de coopération au développement. La réunion s'articule autour de sessions consacrées à l'évaluation des besoins et à l'identification des priorités, à la coopération en vue de renforcer l'affiliation aux syndicats, à l'évaluation de projets, à une cartographie des besoins et des ressources de la coopération internationale, entre autres choses. Les participant-e-s assisteront également à des réunions organisées en marge de l'événement et consacrées à l'examen des projets de coopération en cours qui sont axés sur des pays et des thématiques spécifiques.

Les syndicalistes de l'éducation réuni-e-s à Bruxelles souhaitera également bon vent à Assibi Napoe qui quittera ses fonctions de Coordinatrice principale du bureau de la Région Afrique de

l'Internationale de l'Éducation. À ce titre, elle a défendu infatigablement des projets de développement, en particulier en matière d'unité syndicale, dans l'ensemble du continent.

2. Les États doivent fournir un enseignement dans leur langue aux enfants autochtones et issus des minorités

L'Internationale de l'Éducation accueille chaleureusement la déclaration du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, concernant la dispense d'un enseignement dans leur propre langue aux enfants issus de minorités linguistiques lorsque cela est possible. Cela permettrait de parvenir à une éducation inclusive et de qualité, et de respecter les droits humains de tous les enfants.

« L'éducation dans une langue maternelle minoritaire combinée à un enseignement de qualité dans la langue officielle, est plus rentable à long terme », a affirmé Fernand de Varennes, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, dans un [rapport présenté au Conseil des droits de l'Homme](#) le 11 mars dernier.

Une telle éducation « diminue le taux d'abandon scolaire; produit des résultats scolaires sensiblement meilleurs, en particulier chez les filles; améliore les niveaux d'alphabétisation et l'aisance dans la langue maternelle comme dans la langue majoritaire ou officielle; et suscite une participation accrue de la famille et de la communauté », a-t-il affirmé.

Inclusion

De nombreuses études s'accordent sur le fait qu'une utilisation appropriée et proportionnée des langues des minorités dans l'éducation peut accroître l'inclusion, la communication et la confiance entre les membres de ces minorités et les autorités de l'État, a souligné de Varennes.

« Les enfants issus de milieux autochtones ou minoritaires obtiendront de meilleurs résultats scolaires et resteront plus longtemps à l'école lorsque l'enseignement sera dispensé dans la langue qu'ils connaissent le mieux, généralement la leur », a indiqué Fernand de Varennes. « Lorsque cela est le cas, en particulier quand les enfants sont scolarisés plus longtemps, non seulement ils acquièrent une meilleure base et une meilleure maîtrise de leur propre langue, mais ils peuvent aussi acquérir une plus grande aisance dans la langue officielle ou majoritaire ».

Discrimination

En outre, le fait de ne pas utiliser les langues lorsque cela est raisonnable, pourrait être discriminatoire ou constituer une violation des obligations des États en matière de droits humains, notamment le droit à l'éducation, a-t-il précisé. Un tel manquement serait incohérent au regard de l'[Objectif 4 des Nations Unies pour le développement durable](#) qui vise à assurer une éducation inclusive et de qualité pour tou?te?s.

« Une éducation inclusive et de qualité pour les membres d'une minorité linguistique signifie, autant que cela est possible, une éducation dans leur propre langue. Ne pas utiliser une langue minoritaire comme moyen d'instruction lorsque cela est possible, signifie fournir une éducation qui n'a pas la même valeur et le même effet », a-t-il insisté.

Le Rapporteur spécial a appelé à élaborer un projet de directives pratiques, en vue d'orienter de manière concrète l'application des droits humains pour les minorités et l'utilisation de leurs langues

dans le domaine de l'éducation.

Internationale de l'Éducation: enrichir l'héritage culturel de l'humanité

Depuis sa création, l'Internationale de l'Éducation reconnaît que les cultures et les langues spécifiques des peuples autochtones enrichissent l'héritage culturel de l'humanité et doivent être protégées en tant que vecteurs de culture et d'identité. Elle souligne également le rôle crucial des enseignants, des personnels de

l'éducation, et de leurs organisations dans le système éducatif, en vue de promouvoir et de préserver l'identité culturelle des peuples autochtones.

Tolérance

« Nous reconnaissons pleinement que la capacité d'apprentissage, d'accès et de participation de chaque individu vis-à-vis de sa culture, constitue un pivot pour soutenir et promouvoir la diversité culturelle », a déclaré le Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards. « Nous sommes aussi fermement convaincus qu'en éduquant au respect de la diversité des cultures humaines, les éducateurs et éducatrices sont à même de promouvoir la tolérance, le dialogue et la coopération parmi les peuples du monde entier, ce qui constitue le meilleur gage de paix. »

Les éducateurs à travers le monde sont engagés « dans la lutte contre toutes les formes de racisme et de préjugés ou de discrimination dans l'éducation et dans la société, fondés sur le genre, l'état civil, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, les convictions politiques, le statut social, économique ou encore l'origine nationale ou ethnique », a-t-il ajouté.

Avril

Titres

1. La lutte des enseignant-e-s porte ses fruits : la Banque mondiale décide de geler les investissements dans les écoles privées payantes

L'Internationale de l'Éducation salue l'engagement majeur de la Société financière internationale, bras financier du Groupe de la Banque mondiale réservé au secteur privé, à introduire une réforme visant à geler tous les investissements dans les écoles primaires et secondaires payantes du secteur privé.

La Commission des services financiers de la Chambre des représentants américaine a annoncé hier que la Société financière internationale (IFC, acronyme anglophone) gèlerait tous les investissements directs ou indirects dans les écoles primaires et secondaires privées payantes et engagerait un processus de consultation en vue de décider d'une politique permanente.

Dans [plusieurs courriers adressés à la direction de la Banque mondiale](#) (en anglais) en novembre 2016, janvier et avril 2017 et mai 2018, l'Internationale de l'Éducation et ses affiliés ont, à plusieurs reprises, demandé instamment à l'organisation de faire passer les étudiant-e-s avant le profit et de cesser de parrainer Bridge International Academies (BIA), une chaîne d'écoles payantes menant des activités illégales en Afrique et en Asie.

L'IFC a investi plus de 10 millions de dollars américains dans les activités de BIA en Afrique et soutenu le développement de ce groupe commercial partout ailleurs.

Dans son commentaire à propos de cette décision de la Banque mondiale, le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation David Edwards a déclaré : « L'IE salue cette décision, une revendication majeure de la communauté enseignante, et espère qu'elle sera permanente. Il s'agit d'une victoire majeure pour l'Internationale de l'Éducation et ses organisations membres. Cette décision est le fruit de plusieurs années de mobilisation des syndicats et de la société civile contre l'éducation privée à but lucratif, au travers de la campagne *Réponse mondiale à la privatisation et à la commercialisation de et dans l'éducation* et diverses autres activités de plaidoyer.

Comme nous l'avons constamment rappelé à la direction de la Banque mondiale, utiliser l'aide pour financer les prestataires de services d'éducation du secteur privé est clairement contraire aux engagements mondiaux en faveur de l'Objectif de développement durable (ODD) 4. Dans un monde où tant d'enfants n'ont toujours pas accès à l'éducation, il est absolument inacceptable d'allouer les maigres ressources disponibles à des entités autres que l'enseignement public. »

David Edwards ajoute : « L'hypothèse selon laquelle les acteurs privés répondraient aux obligations du secteur public en ce qui concerne l'éducation de qualité est largement démentie par un nombre croissant de preuves démontrant que la privatisation n'améliore ni l'accès à l'éducation ni les résultats scolaires, mais accentue, au contraire, les inégalités et la ségrégation, en bafouant le droit de chaque enfant à une éducation de qualité ».

L'engagement de l'IFC peut être consulté [ici](#) (en anglais).

Pour en savoir plus sur les activités illégales de BIA, cliquez [ici](#) (en anglais).

Pour consulter les courriers de l'Internationale de l'Éducation adressés à la Banque mondiale, cliquez [ici](#)(en anglais).

2. Iran : un dirigeant syndicaliste enseignant de nouveau arrêté

L'Internationale de l'Éducation et la National Association of Schoolmasters Union of Women Teachers ont condamné la nouvelle arrestation d'Esmail Abdi, dirigeant du syndicat de l'éducation de Téhéran.

Libéré sur permission le 17 mars 2020, Abdi a dû se présenter à la prison le 21 avril et a été maintenu en détention. Cette situation est évidemment dangereuse compte tenu de la propagation incontrôlée du COVID-19 en Iran et des conditions sanitaires particulièrement mauvaises dans les centres de détention.

Abdi est principalement détenu à la prison d'Evin depuis juin 2015, date à laquelle il avait mené des marches d'enseignant-e-s à Téhéran et avait demandé un visa pour participer au Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation. L'Internationale de l'Éducation et Amnesty International ont fait campagne en sa faveur depuis lors.

L'Internationale de l'Éducation fait également campagne pour la libération inconditionnelle et immédiate d'un autre dirigeant de l'Association des enseignants de Téhéran, Mohammad Habibi. Ce dernier a été arrêté le 3 mars 2018, initialement condamné à dix ans et demi de prison (peine commuée en sept ans et demi) et à 74 coups de fouet. Il a été condamné pour avoir fait pression en faveur de l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement en Iran. Il y a quelques jours, la famille de Habibi a reçu sa lettre de licenciement du service de l'éducation (bien qu'il soit loin de l'âge de la retraite) et une maigre indemnité de licenciement.

Cette arrestation, ainsi que celle d'Abdi et de nombreux militants des droits humains, est considérée comme une nouvelle vague de répression visant à maintenir les contestations avant le 1er mai. « Nous condamnons la suppression des droits des enseignants et des dirigeants syndicaux dévoués, et nous militerons sans relâche pour leur libération », a souligné David Edwards, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation.

Titres

1. Le Comité régional africain de l'IE adopte une déclaration sur l'impact du COVID-19 et la réouverture des écoles

Lors d'une réunion virtuelle tenue le 20 avril 2020, le Comité Régional Afrique de l'Internationale de l'Éducation a adopté une déclaration relative à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'éducation dans la région et a exhorté les gouvernements à consulter les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation, par l'intermédiaire de leurs organisations représentatives, afin d'assurer que le retour à l'école puisse s'opérer dans des conditions de sécurité.

Comme dans d'autres régions, la pandémie a entraîné l'expansion de l'apprentissage à distance. En Afrique toutefois, l'accès à Internet est estimé à seulement 24 %, contre 47 % au plan mondial, et s'avère particulièrement difficile en région rurale et dans les zones touchées par des conflits. Les efforts visant à atténuer l'impact de la pandémie sur la scolarisation ont été « inopinés, divers et caractérisés par des écarts ».

Le Comité a insisté sur le fait que le personnel précaire et sans protection souffrait particulièrement des perturbations économiques suscitées par la crise. La plupart des enseignant-e-s à temps partiel et des personnels de soutien à l'éducation ainsi que celles et ceux employé?e?s sous contrat temporaire ont été mis en congé obligatoire et ne percevront pas de salaire pendant la crise.

Tout en précisant que la sécurité du retour à l'école n'est pas encore assurée et que le processus exige une bonne préparation, le Comité recommande aux gouvernements d'intensifier la lutte contre le virus et d'engager les éducateur-trice-s, par l'intermédiaire de leurs représentant-e-s, dans la conception des stratégies de retour à l'école.

Outre les mesures de sécurité en faveur des personnels de l'éducation et des apprenant-e-s, y compris l'équipement de protection et d'autres précautions d'urgence, les gouvernements sont appelés à veiller à ce que de l'eau potable et de l'électricité soient à disposition dans les écoles. Le Comité exhorte également les gouvernements à mobiliser les ressources qui permettront de garantir la rémunération des enseignant-e-s dans les établissements privés, comme cela se fait dans les entreprises et les industries.

Les syndicats de l'éducation sont instamment priés d'encourager leurs membres à utiliser les Principes directeurs sur le COVID-19 élaborés par l'Internationale de l'Éducation, à respecter des précautions sanitaires strictes et à s'efforcer de participer à toutes les innovations et adaptations qui pourraient voir le jour dans le secteur de l'éducation, en lien avec la pandémie.

Pour consulter la déclaration du CRAIE dans son intégralité, cliquez [ici](#).

2. Le Comité régional d'Asie-Pacifique adopte une déclaration sur le COVID-19

La déclaration adoptée par le Comité régional d'Asie-Pacifique mentionne les divergences d'approches entre les gouvernements au regard de l'impact du COVID-19 sur la santé, sur les travailleur?euse?s et sur l'économie. Elle souligne également le manque de consultation des

syndicats de l'éducation, à quelques rares exceptions près, concernant les questions relatives à la pandémie dans la région.

Elle met l'accent sur les effets disparates de la crise sur les différents groupes, sur l'avenir des services publics, et tout particulièrement, sur l'éducation. Elle se termine par des recommandations à l'attention de l'IE, des organisations membres et des gouvernements, en vue d'accroître les efforts pour lutter contre la pandémie et gérer les répercussions qui en découlent.

Tandis que certains gouvernements ont pris des mesures efficaces pour freiner la propagation de l'infection, d'autres sont encore confrontés à un nombre croissant de cas malgré les restrictions. Un troisième groupe a adopté des mesures d'urgence qui concentrent le pouvoir entre les mains d'une poignée de fonctionnaires. La déclaration évoque également l'inégalité entre les pays vis-à-vis de leur capacité et de leur aptitude à instaurer l'enseignement à distance, et le manque de consultation auprès des syndicats d'enseignants quant à l'introduction et l'utilisation de cette technologie.

La déclaration souligne la probabilité que le chômage de masse perdure, ce qui viendra « affecter plus lourdement de manière disproportionnée les secteurs marginalisés et continuer à creuser les inégalités existantes ». Selon le Comité, la crise se poursuivant, « elle affectera drastiquement les pays à faible revenu, notamment les populations les plus vulnérables et les plus marginalisées ; elle augmentera les disparités de genre dans l'éducation, en particulier au détriment des filles, et exacerbera les divisions entre les élèves. »

En dépit d'une plus grande prise de conscience de l'importance des systèmes de santé publique, le Comité s'inquiétait d'un futur ralentissement dans la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4 sur l'éducation et du fait que l'aide financière si nécessaire aux écoles, ne se concrétise pas. Une telle situation, si elle se produisait, pourrait favoriser la progression de l'enseignement privé à but lucratif.

Plutôt que d'accepter que ce sérieux revers ne rabaisse la qualité de l'éducation et l'offre éducative, le Comité soutient qu'« il est temps de convertir cette crise globale en une occasion de repenser les politiques d'éducation existantes, notamment les insuffisances qui sont actuellement exposées et qui empirent, et d'envisager à quoi ressemblerait l'avenir de l'éducation et de la profession enseignante, après la pandémie. »

Le Comité recommande que l'Internationale de l'Éducation maintienne non seulement ses efforts de suivi sur la situation du COVID-19 et le partage d'informations, mais qu'elle intensifie aussi son action en matière de défense « des droits des éducatrice?trice?s et de tous le travailleur?euse?s et de la protection des droits humains fondamentaux », de développement d'orientations de politiques sur l'enseignement à distance et les technologies de l'information et de la communication, et qu'elle œuvre en faveur de l'intégration de personnel de santé dans les écoles. Le Comité met également l'accent sur l'importance d'une collaboration avec la communauté internationale dans le but de planifier l'avenir de l'éducation et de la profession enseignante, après la pandémie.

Le Comité exhorte les organisations membres à continuer d'être en tête de la lutte visant à freiner l'impact du COVID-19 sur les enseignant?e?s, les élèves et les parents, afin de protéger les termes, les conditions de travail et les droits des éducatrice?trice?s et des personnels de soutien dans l'éducation ; afin d'évaluer et de riposter face à l'impact de la pandémie sur les groupes vulnérables et marginalisés et sur les femmes ; ainsi que pour lutter en faveur d'un accroissement des financements dans l'éducation. Après la pandémie, il sera d'autant plus important de disposer de

moyens adéquats pour « traiter la question du temps perdu et combler les écarts entre les élèves ».

En collaboration avec les syndicats d'enseignants, les gouvernements sont exhortés à assurer la sécurité, la santé et le bien-être des élèves, des enseignant?e?s et des personnels de soutien dans l'éducation, à minimiser les risques sanitaires liés à la réouverture en mettant en œuvre des mesures appropriées et une protection adéquate, à financer pleinement l'éducation, à prévenir l'entrée dans l'enseignement d'acteurs privés dans un but lucratif et à garantir le droit et la protection de l'ensemble des travailleur?euse?s de l'éducation. Il leur est demandé de veiller à ce que les actions menées par le gouvernement pendant et après la pandémie, soient « holistiques, globales et inclusives ».

La déclaration peut être téléchargée [ici](#)(en anglais).

3. Conseil des Global Unions | Les droits LGBTI sont une question syndicale

Aujourd'hui c'est la Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie (IDAHOBIT). Le Conseil des Global Unions (CGU), un groupe de fédérations syndicales mondiales qui représente plus de 200 millions de travailleurs et travailleuses dans le monde, réaffirme son engagement à ériger le respect et la dignité de tous les travailleurs et toutes les travailleuses. Nous considérons que chaque personne a le droit de travailler sans discrimination ni violence, quelle que soit son orientation sexuelle, son identité et expression de genre ou ses caractéristiques sexuelles.

Il y a 30 ans aujourd'hui, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a retiré l'homosexualité en tant que trouble mental de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes. Depuis ce jour historique, la communauté LGBTI œuvre à éradiquer le harcèlement et la discrimination fondés sur l'orientation sexuelle, l'expression de genre ou les caractéristiques sexuelles par des lois et des politiques ainsi que par des activités qui célèbrent la diversité. En tant que syndicats et membres de la communauté mondiale, nous avons joué un rôle important dans la promotion de l'inclusion et de la diversité sur le lieu de travail et nous continuerons à travailler pour protéger nos membres LGBTI.

Toutefois, malgré les nombreuses avancées, l'homophobie existe toujours. Les travailleurs et travailleuses LGBTI souffrent toujours de discriminations professionnelles et autres inégalités en raison de leur orientation ou de leur identité sexuelle. Celles-ci vont de la différence des revenus au harcèlement sur le lieu de travail, du traitement injuste au travail à la discrimination à l'embauche.

En période de crise, comme celle que nous traversons actuellement, cette situation s'aggrave. Des difficultés pour accéder aux services de santé à la stigmatisation, de la montée de la cyberintimidation et des discours de haine en ligne à la violence domestique, [les personnes LGBTI sont confrontées à une situation sans précédent qui les expose à un risque plus important](#) de problèmes de santé mentale et personnelle.

La pandémie COVID-19 a eu un impact sur les conditions de vie des travailleuses et travailleurs LGBTI, car ils et elles sont représentés de manière disproportionnée dans les branches et les secteurs les plus touchés par la pandémie, tels que le commerce de détail, l'hôtellerie et le tourisme. Cela les exposera à des niveaux plus élevés de difficultés économiques et de chômage qui auront des conséquences sur leur santé et leur bien-être.

Aujourd'hui, nous défendons tous les travailleurs et travailleuses LGBTI et leurs droits, qui sont des droits humains. Nous continuerons à nous battre pour des lieux de travail exempts de discrimination et de harcèlement, nous nous mobiliserons pour les protéger et pour soulever leurs problèmes et leurs besoins.

Pour y parvenir, nous avons mis en place un groupe de travail du CGU sur les droits des personnes LGBTI. Nous adopterons une charte de solidarité LGBTI et continuerons à travailler avec nos syndicats affiliés pour améliorer les structures et les politiques LGBTI afin de construire un mouvement syndical mondial plus fort et plus inclusif.

Affrontons l'intolérance et la discrimination là où nous les voyons. Continuons à travailler pour que nos syndicats soient plus ouverts aux LGBTI. Allons au-delà des simples journées d'action et attaquons chaque jour les inégalités systémiques de genre, de revenu et de race.

Les Global Unions s'engagent à continuer à lutter pour les droits de tous les travailleurs et travailleuses et appellent leurs affiliés du monde entier à soutenir la campagne visant à mettre fin à la violence et à la discrimination sur le lieu de travail.

#RatifyC190

#StandUp4HumanRights

Titres

1. Les éducateur·trice·s se mobilisent contre le travail des enfants?: bonnes pratiques pour éradiquer ce fléau après la COVID-19

À l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, l'Internationale de l'Éducation publie un rapport présentant les bonnes pratiques répertoriées dans le cadre de ses projets contre le travail des enfants. Dans la mesure où la COVID-19 devrait augmenter le nombre d'enfants mis au travail, ces recommandations s'avèrent essentielles pour les initiatives futures visant à garantir que tous les enfants iront à l'école et non au travail.

Depuis plusieurs années, en collaboration avec ses organisations membres et ses partenaires de projet, l'Internationale de l'Éducation développe et met en œuvre toute une série de projets pour lutter contre le travail des enfants au niveau communautaire. Le plus récent d'entre eux était centré sur les communautés vulnérables de 13 pays en Afrique, Asie, Europe et Amérique latine.

Les résultats sont édifiants?: diminution des taux d'abandon scolaire, augmentation du nombre d'inscriptions et prise de conscience accrue au sein des communautés de l'impact négatif du travail des enfants et du rôle essentiel de l'éducation pour leur avenir.

Les bonnes pratiques identifiées au cours de ces projets ont été rassemblées en une seule publication, lancée aujourd'hui à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants. Le rapport [Meilleures pratiques transnationales et leurs impacts sur les syndicats](#) présente les résultats dans six pays participant aux projets : Albanie, Mali, Maroc, Nicaragua, Ouganda et Zimbabwe.

Ce rapport relève également les différents éléments jugés essentiels à la réussite de ces projets?:

1. Développement professionnel des enseignant·e·s

Les projets comportaient des programmes de développement professionnel individualisés pour les enseignant·e·s et les responsables d'établissement scolaire. Les participant·e·s ont suivi une formation consacrée à la pédagogie centrée sur l'enfant, aux techniques d'apprentissage actif, aux droits de l'enfant et aux différentes définitions du travail des enfants. La question du genre était au centre de cette formation, axée plus spécifiquement sur les petites filles. Les syndicats de l'éducation ont fourni des manuels de ressources et élaboré de nouveaux programmes nationaux pour la formation des enseignant·e·s, afin d'y inclure des informations concernant le travail des enfants, la législation nationale pertinente et les modules de formation pédagogique, ainsi que des informations sur les techniques d'apprentissage.

Au cours de cette formation, les participant·e·s ont également examiné les moyens de mettre en place des structures de surveillance scolaire, avec le soutien des coordinateur·trice·s syndicaux·ales aux niveaux départemental et national.

À l'issue des formations, les enseignant·e·s se sont déclaré·e·s mieux armé·e·s et prêt·e·s à assumer leur rôle d'agents du changement et leur pouvoir multiplicateur au sein de leurs écoles. Les enseignant·e·s ont également pu développer un nouveau sentiment de confiance et définir une

mission claire leur permettant de rallier l'ensemble de la communauté à une même cause?: l'éradication du travail des enfants.

2. Créer un environnement scolaire propice à l'apprentissage

Au sein des écoles, les enseignant-e-s ont réussi à créer des environnements sûrs et bienveillants qui encouragent la participation des étudiant-e-s. Les châtiments corporels ont été abandonnés, au profit de l'écoute et des échanges avec les étudiant-e-s?– un changement également encouragé auprès des parents. Une surveillance rigoureuse de l'absentéisme scolaire a été mise en place et toute absence fait désormais l'objet d'une enquête approfondie de la part des enseignant-e-s.

Une autre composante importante des projets consistait à améliorer la communication avec les parents. Les visites à domicile organisées par les enseignant-e-s se sont avérées très efficaces pour faire évoluer les mentalités et sensibiliser à l'importance de l'éducation.

3. Intégration de la dimension du genre

Un volet spécifique des projets était dédié aux petites filles et aux obstacles qu'elles rencontrent pour poursuivre leur scolarisation, en particulier après la puberté. La sensibilisation à la question du genre faisait partie intégrante des projets. Les enseignant-e-s se sont employé-e-s à éliminer les obstacles en veillant à sécuriser les trajets vers/ depuis les écoles, en prévoyant des installations sanitaires séparées pour les filles et en luttant contre la pratique des mariages précoces et les conséquences des grossesses prématurées parmi les adolescentes, entre autres.

4. Durabilité

La durabilité était également un aspect des projets, en vue de pouvoir assurer la continuité des effets positifs après leur déploiement. Les résultats se sont avérés très encourageants. Les activités des projets se sont poursuivies dans les écoles, tandis que les enseignant-e-s ont partagé leurs expériences avec leurs collègues et l'ensemble de la communauté. Les systèmes de contrôle et d'évaluation ont également continué à fonctionner.

Un des aspects innovants est la formation de comités multipartites chargés d'éradiquer le travail des enfants. Mis en place aux niveaux local, régional et national, ces comités comprennent un large éventail d'autorités et d'institutions locales et jouent un rôle important dans le cadre des revendications concernant l'éducation de qualité et les droits de l'enfant. Leurs activités se poursuivent également après la clôture des projets.

Renforcer le soutien aux syndicats de l'éducation

Dans les écoles où ont été déployés les projets, les syndicats de l'éducation qui dirigent les activités ont constaté une nette augmentation du nombre de leurs affilié-e?s, les enseignant-e-s démontrant ainsi leur solidarité et leur détermination à faire progresser l'éducation inclusive. Les affilié-e-s se sont également montré-e-s beaucoup plus actif-ive-s au sein de leurs organisations syndicales.

Par ailleurs, la capacité des syndicats à défendre leurs revendications et à mener le dialogue social a été considérablement renforcée, grâce à l'approche multipartite introduite par les projets.

Engagement indéfectible des syndicats dans la lutte contre le travail des enfants

Dans son message vidéo marquant la Journée mondiale contre le travail des enfants, David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a déclaré?: «?Les syndicats de l'éducation luttent depuis de nombreuses années contre l'abandon scolaire et le travail des enfants,

obtenant des résultats remarquables. À l'occasion de cette Journée mondiale contre le travail des enfants, nous devons multiplier nos efforts et mettre à profit toutes les leçons que nous avons pu tirer de notre combat jusqu'à ce jour. Nous ne pouvons permettre que des enfants vulnérables soient privés de leur scolarisation et s'enlisent dans une vie semée d'embûches. Dans nos classes, nos syndicats et les plus hautes sphères du pouvoir, mobilisons-nous pour mettre un terme au travail des enfants et faire de l'éducation une réalité pour chacun et chacune d'entre nous. ?»

Titres

1. Déclaration commune de solidarité du Conseil des Global Unions | Justice pour Lee Cheuk Yan et garantie des droits fondamentaux à Hong Kong

Le Conseil des Global Unions (CGU) — qui représente plus de 200 millions de travailleur·euse·s de la Confédération syndicale internationale (CSI), des Fédérations syndicales internationales et de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) — condamne sans réserve les arrestations illégales de dirigeant·e·s et de militant·e·s des syndicats et prodémocrates par la police de Hong Kong, les attaques contre les travailleur·euse·s de Hong Kong et les propositions de nouvelle loi sur la sécurité nationale.

Le 15 juin 2020, Lee Cheuk Yan, Secrétaire général de la *Hong Kong Confederation of Trade Unions* (HKCTU), et quatorze autres dirigeants et militants prodémocratie ont comparu devant le tribunal, accusés d'avoir participé et organisé des rassemblements illégaux exigeant le retrait du projet de loi sur l'extradition et le suffrage universel en 2019. Des accusations similaires ont été portées contre Lee le 28 février 2020, et le 11 juin 2020 pour son rôle de premier plan dans la veillée aux chandelles du 4 juin.

Le Comité des droits de l'Homme des Nations unies a demandé à plusieurs reprises au gouvernement de Hong Kong de révoquer la notification préalable aux assemblées publiques et les restrictions excessives prévues par l'ordonnance sur l'ordre public de Hong Kong pour violation de l'article 21 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP).

Les agressions continues contre les journalistes ainsi que les poursuites et les menaces ouvertes du gouvernement de Hong Kong contre les dirigeant·e·s des syndicats, les travailleur·euse·s de la santé, les enseignant·e·s, les travailleur·euse·s sociaux·ales et les fonctionnaires pour avoir exercé leur rôle professionnel et leurs droits syndicaux sont contraires au principe de la liberté d'association.

Nous nous opposons à l'adoption de la loi de sécurité nationale à Hong Kong par le Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale le 30 juin. Le processus législatif n'a pas respecté la transparence et le droit fondamental du peuple de Hong Kong à participer et à être consulté. La loi a été insérée dans la loi fondamentale de Hong Kong et entrera en vigueur le 1er juillet.

Le CGU partage les graves préoccupations largement répandues à Hong Kong et dans la communauté internationale quant à l'ampleur des infractions prévues par la loi, à son application et à la responsabilité de l'appareil de sécurité nationale de la Chine continentale qui sera établi à Hong Kong. La législation a gravement porté atteinte au principe « un pays, deux systèmes » et fait peser des menaces tangibles sur les droits et libertés fondamentaux qui sont au cœur du principe de la liberté d'association.

Nous rappelons la demande de l'Organisation internationale du Travail (OIT) selon laquelle cette législation doit être conforme à la Convention n° 87 de l'OIT sur la liberté d'association. Comme l'a mis en garde la responsable des droits de l'Homme des Nations Unies, Michelle Bachelet, le 19 juin dernier, de telles lois ne doivent jamais être utilisées pour criminaliser des comportements et des expressions protégés par le droit international des droits humains.

Le CGU soutient sans réserve le droit à la liberté d'expression, à la liberté de réunion et à la liberté d'association de la Hong Kong Confederation of Trade Unions (HKCTU) indépendante et du peuple de Hong Kong.

Le CGU revendique les demandes suivantes :

- Toutes les accusations portées contre Lee Cheuk Yan et d'autres dirigeants prodémocratie à Hong Kong doivent être abandonnées ;
- La cessation de toutes les restrictions à la liberté d'expression, à la liberté de réunion, à la liberté d'association, au droit d'organisation et aux abus de droit civil à l'encontre des manifestant-e-s pacifiques ;
- Le respect des droits syndicaux et autres droits humains par les autorités chinoises et de Hong Kong ;
- Le respect de l'autonomie continue de Hong Kong et la révocation de la loi sur la sécurité nationale ; et
- La mise en œuvre du suffrage universel à Hong Kong.

Le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, Davis Edwards, soutenant pleinement la déclaration du CGU, a réitéré la [solidarité de l'Internationale de l'Éducation et de ses organisations membres avec le Hong Kong Professional Teachers' Union \(HKPTU\)](#) et a salué « le courage et la persévérance des syndicalistes, des enseignants et des étudiants pour défendre la démocratie et les droits humains ».

2. L'enseignement public au cœur de la préservation des langues et des cultures autochtones

Le 15 juillet, le syndicat affilié à l'Internationale de l'Éducation au Mexique, le SNTE, a présenté la Declaración de los Pinos (Déclaration de los Pinos) lors d'un séminaire virtuel. Il s'agit du document final de l'événement de clôture de l'Année internationale des langues autochtones 2019, qui s'est tenu les 27 et 28 février 2020 à Mexico.

La [Déclaration](#) en vise à achever l'intégration des langues autochtones, de la diversité linguistique et des aspects liés au multilinguisme dans les cadres mondiaux du développement durable. Elle cherche également à être la référence nationale pour l'élaboration de politiques publiques qui abordent la diversité culturelle au Mexique.

Afin de garantir la reconnaissance des langues autochtones dans les domaines économique, politique, social et culturel, la Déclaration identifie des orientations stratégiques d'action, parmi lesquelles :

- Des environnements éducatifs et d'apprentissage inclusifs et équitables pour la promotion des langues autochtones. Cela comprend la présence des langues maternelles dans la prestation de la justice et des services publics, l'autonomisation numérique, ainsi que la promotion de la technologie linguistique et des médias autochtones.
- Sauvegarder et protéger le patrimoine culturel et linguistique : créer des opportunités d'emploi égales dans les langues autochtones et pour les langues autochtones, ainsi que leur utilisation pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

- Garantir la formation initiale et continue du personnel enseignant de l'éducation autochtone dans la langue maternelle.
- Garantir un matériel pédagogique, des manuels et des guides suffisants pour le personnel enseignant dans toutes les langues maternelles.
- Garantir l'éducation pour tou-te-s.
- Affirmer la participation des peuples autochtones aux processus de prise de décision, de consultation, de planification et de mise en œuvre des politiques.

Les principaux éléments de la Déclaration de los Pinos constitueront également les leçons et les points clés pour l'élaboration du futur Plan d'action mondial pour la Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032), proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 18 décembre 2019.

Août

Titres

1. Les personnels de soutien constituent les forces vives du monde éducatif, par Lorretta Johnson.

Au cours de l'actuelle pandémie, l'identité des travailleur-se-s s essentiel-le-s est apparue au grand jour. Permettez-moi d'être claire sur ce point. Je ne critique pas les maires, président-e-s d'université ou directeur-trice-s d'établissement scolaire. Toutefois, en pleine contagion de la COVID-19, nous serions perdus sans les agent-e-s d'entretien, paraprofessionnel-le-s, travailleur-euse-s du secteur de la restauration, assistant-e-s administratif-ive-s et conducteur-trice-s de bus. Les personnels de soutien technique des écoles et universités ont à eux seuls gardé les réseaux opérationnels et permis aux étudiant-e-s de poursuivre leurs études et seront plus que jamais importants au moment de la réouverture des écoles.

Aux Etats-Unis, 370.000 personnels de soutien des écoles et universités membres de mon syndicat, l' *American Federation of Teachers*, ont rejoint leurs pairs dans l'intensification de l'action face à la crise de santé publique. Il-Elle-s ont cuisiné, préparé et livré des millions de repas ; nettoyé en profondeur les écoles et les universités ; commandé et distribué des fournitures ; donné des cours particuliers ; fourni un accompagnement à la lecture et dispensé l'éducation physique en ligne ; mis en place des salles d'étude virtuelles et mis en place des points d'accès mobile à l'intention de nos enfants les plus vulnérables. Il-Elle-s ont risqué leurs vies – et certain-e-s ont péri – dans l'exercice de leurs fonctions.

Les personnels de soutien des écoles et universités constituent les forces vives sur lesquelles repose la réponse de l'éducation face à la pandémie.

Même en ce temps de crise, la créativité et le dévouement dont font quotidiennement preuve les personnels de soutien rayonnent. Fort du dynamisme de nos membres, notre syndicat a été l'une des premières organisations américaines à mettre en place un plan visant à rouvrir les écoles en toute sécurité – [voici notre dernier plan](#) (en anglais). Nous faisons ainsi pression sur Washington en vue de sauver les services publics. Nous demandons également à nos amis de signer [un manifeste international](#) pour le compte des personnels de soutien. Cette démarche est nécessaire car déjà les mises au chômage technique et les licenciements ont commencé.

Les personnels de soutien de l'éducation ont apporté un soutien virtuel aux étudiant-e-s et enseignant-e-s en donnant des cours de soutien scolaire, en assistant à des webinaires de formation continue et en dirigeant des groupes de lecture. Même s'il-elle-s ont dû apprendre beaucoup de choses en peu de temps, les membres de l'AFT font chaque jour un travail fantastique de soutien à l'éducation.

Même alors qu'ils poursuivent leur développement professionnel pendant l'été, les personnels de soutien de l'éducation partagent leurs réussites et se tournent vers leurs collègues internationaux pour avoir de nouvelles idées sur [la façon dont les écoles à travers le monde font face à la pandémie](#). Les Pays-Bas ont ainsi réduit les classes de moitié et le Canada a eu davantage recours aux salles de classe extérieures. La Finlande a, quant à elle, conservé les mêmes effectifs par classe mais a isolé les salles de classe les unes des autres. Aucun de ces pays n'a connu d'augmentation

significative en termes de transmission de la COVID-19. Le problème est que les États-Unis ont pris la pandémie moins au sérieux que ces pays.

Parallèlement, de nombreux gouvernements à travers le monde sont exposés aux privatisations. Les services à but lucratif, sollicités pour fournir ce qui est perçu comme un « nouveau » service, tel que l'apprentissage à distance, peuvent malheureusement se dérober à leurs responsabilités, et c'est ce qu'ils font.

La [déclaration relative aux droits des personnels de soutien à l'éducation](#) de l'Internationale de l'Éducation revendique des salaires leur permettant de subvenir à leurs besoins et des conditions de travail décentes pour les paraprofessionnel-le-s et personnels scolaires dans le monde. La déclaration stipule que les personnels de soutien doivent bénéficier d'une formation professionnelle de qualité ; d'un respect vis-à-vis de leurs contributions à l'éducation ; et de la protection contre l'externalisation de leurs fonctions.

Les personnels de soutien sont flexibles et réactifs. Au cours de la pandémie, il-elle-s ont montré qu'il-elle-s étaient en mesure de réagir et de s'adapter rapidement aux nouvelles situations. Nous le faisons tout le temps et cela n'a jamais été aussi crucial qu'aujourd'hui.

J'aimerais louer l'une de mes consœurs syndicales pour un propos qu'elle a tenu au cours d'une réunion visant à générer des idées concernant la réouverture des écoles. Elle a remarqué la façon dont les paraprofessionnel-le-s appellent les familles afin d'évaluer leur bien-être, d'identifier qui a besoin de produits de première nécessité, tels que l'alimentation ou les couches, ou quelles familles ont un enfant unique qui a besoin d'aide. Elle a dit que les paraprofessionnel-le-s ainsi que les enseignant-e-s devraient être associé-e-s aux appels ou vidéoconférences avec les parents d'élèves en situation de handicap.

Cette paraprofessionnelle a dit ce que nous pensons tous : « Nous autres paraprofessionnels sommes importants. Nous sommes importants et nécessaires. Notre défi consiste à faire en sorte que les autorités éducatives s'en rendent compte. Je sais que tel a toujours été notre combat, mais poursuivons le. »

2. Liban : appel à la solidarité internationale au moment où le secteur de l'éducation est durement touché par les conséquences de l'explosion

Après l'effroyable explosion qui a frappé le port de Beyrouth, l'Internationale de l'Éducation a exprimé sa solidarité avec les habitant-e-s de la capitale libanaise, plus particulièrement les éducateur-trice-s et les étudiant-e-s.

L'Internationale de l'Éducation et ses affiliés ont réagi promptement aux conséquences dévastatrices de l'explosion survenue à Beyrouth, le 4 août dernier. Dans la capitale libanaise, le bilan s'élèverait aujourd'hui à plus de 200 mort-e-s et plusieurs milliers de blessé-e-s.

David Edwards, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a déclaré : « Nos affiliés du monde entier se joignent à moi pour exprimer notre pleine solidarité avec les éducateurs et éducatrices et la population de Beyrouth qui tentent de se remettre de cette terrible explosion ».

D'une crise à l'autre

Manal Hdaife, de la *Public Primary School Teachers' League* (la Ligue des enseignant-e-s des écoles primaires publiques du Liban, PPSTLL), a immédiatement adressé ses remerciements à la fédération syndicale mondiale pour son message fort de solidarité. Hdaife est membre du comité sous-régional de l'Internationale de l'Éducation pour les Pays arabes.

« Dans le sillage de cette explosion, nous ne sommes pas en mesure de décrire l'ampleur de la catastrophe qui a frappé Beyrouth, les écoles et le secteur de l'éducation, en général, comme si notre pays ne souffrait pas déjà assez d'une crise économique et de la crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19 ».

Hdaife a en outre vivement déploré l'incapacité du gouvernement libanais à affecter des fonds aux écoles ces deux dernières années. Concrètement, les écoles publiques libanaises se sont trouvées dans l'incapacité de réparer les dégâts qu'elles ont pu subir alors qu'elles luttent pour assurer leurs besoins fondamentaux.

Elle a poursuivi en précisant que le bureau principal de la PPSTLL, situé à proximité du ministère de l'Éducation, a subi de graves dommages. Le syndicat est en attente d'une évaluation des dommages et du coût de la reconstruction de son bureau.

Rodolphe Abboud, Secrétaire général du *Teachers Syndicate of Lebanon* (Syndicat des enseignants du Liban, TSL), un autre affilié de l'Internationale de l'Éducation au Liban, a souligné l'impact de l'explosion. « Les conséquences de l'explosion sont très douloureuses pour les Libanais en général et les habitants de Beyrouth, en particulier celles et ceux qu'étranglait la crise économique. Cette catastrophe n'a fait qu'accroître leurs souffrances. »

Incidence de la pandémie et de l'explosion sur l'éducation

Dans son appel à l'aide, le dirigeant du syndicat enseignant a déclaré que l'accident s'est produit alors que les éducateur-ric-e-s étaient aux prises avec la pandémie mondiale. Le secteur de l'éducation au Liban, notamment le domaine privé, qui représente 70 pour cent du secteur dans le pays, « est confronté à une situation critique majeure en raison de l'épidémie de COVID-19 et de la crise économique et financière, qui a conduit de nombreux établissements d'enseignement à licencier des enseignants et enseignantes », a-t-il déclaré.

Cette « tragique explosion a aggravé la situation et détruit de nombreuses écoles à Beyrouth, rendant difficile la reprise de l'enseignement, et a ravagé les maisons des enseignants habitant en ville qui n'ont pas les moyens financiers d'entreprendre des travaux de réparation ».

L' *Union Center* et le *Teachers' Fund Center*, qui sont, respectivement, un fonds de soutien aux enseignant-e-s et un centre de fonds d'indemnisation et de retraite des enseignant-e-s, situés dans la zone touchée, ont également subi d'importants dégâts matériels.

Solidarité internationale

L'Internationale de l'Éducation prendra contact avec les syndicats enseignants locaux afin de déterminer la meilleure façon d'aider la population touchée, en particulier les enseignant-e-s et leurs étudiant-e-s, et s'efforcera de veiller à ce que l'éducation bénéficie en priorité de l'aide financière accordée par la communauté internationale.

Les affiliés de l'Internationale de l'Éducation ont également exprimé leurs préoccupations et fait part de leur volonté d'aider la population de Beyrouth et leurs collègues du secteur de l'éducation.

L'organisation non gouvernementale française Solidarité laïque – dont fait partie le SNUipp-FSU, affilié à l'Internationale de l'Éducation – a lancé un appel aux dons afin d'aider les habitant-e-s de Beyrouth et les victimes de cette catastrophe industrielle sans précédent.

3. Haïti?: l'Internationale de l'Éducation condamne les transferts arbitraires de dirigeant-e-s syndicaux-ales de l'éducation

L'Internationale de l'Éducation a exprimé sa profonde préoccupation devant la décision soudaine des autorités d'Haïti de transférer, de manière arbitraire, plusieurs dirigeant-e-s et militant-e-s des droits syndicaux, dont plusieurs issus du secteur de l'éducation.

L'Internationale de l'Éducation a été informée par ses organisations affiliées en Haïti, à savoir la *Konfederasyon Nasyonal Anseyan Dayiti* (CNEH), l'Union Nationale des Normaliens d'Haïti (UNNOH) et l'Union Nationale des Normaliens/Normaliennes et Éducateurs/Éducatrices d'Haïti (UNNOEH), que les dirigeant-e-s syndicalistes enseignant-e-s [Magalie Georges](#) et [Georges Franck](#) ont reçu un avis de mutation vers des zones éloignées de leur lieu de résidence, et [Josué Merilien](#) a été privé de salaire.

Internationale de l'Éducation : des mesures punitives

Dans une lettre en date du 17 août et adressée au ministre de l'éducation Pierre Josué Agénor Cadet, le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards, souligne que « ces mesures punitives interviennent alors que les syndicats de l'éducation se mobilisent en faveur d'une reprise des activités scolaires qui garantit la protection des droits des enseignants, des élèves et des parents ».

Il continue en notant que « de tels transferts et suspensions de salaire vont empêcher les syndicalistes de mener leurs activités légitimes particulièrement nécessaires pour protéger les travailleurs dans le contexte de la crise sanitaire mondiale qui impacte durement les conditions de vie des citoyens d'Haïti, comme ailleurs dans le monde ».

L'Internationale de l'Éducation demande dès lors au gouvernement haïtien de rétablir immédiatement et inconditionnellement les personnels de l'éducation qui le désirent dans leur fonction actuelle et d'entamer un dialogue constructif avec les syndicats de l'éducation afin de trouver une issue favorable au conflit social actuel.

Elle rappelle également ses précédentes requêtes, demandant aux autorités haïtiennes de garantir:

- L'état de droit, la paix et la démocratie
- Le respect des normes internationales du travail et notamment celles relatives à la liberté syndicale et la négociation collective
- Le financement d'un enseignement public de qualité, gravement mis à mal par la corruption et la privatisation
- Des conditions de travail décentes pour les enseignant-e-s et les personnels de l'éducation.

Une large opposition et riposte aux mutations

En plus de l'action de l'Internationale de l'Éducation et de ses syndicats affiliés, une mobilisation intersyndicale a lieu dans tout le pays pendant 3 jours, du 17 au 19 août.

En outre, un recours administratif sera également effectué pour contester les mutations.

L'Internationale de l'Éducation continuera à soutenir ses affiliés en Haïti pour leur permettre d'exercer pleinement leur rôle de représentation des personnels d'éducation auprès des autorités.

4. Biélorussie : condamnation de la violence contre des manifestant-e-s pacifiques

Le Bureau européen de l'Internationale de l'Éducation, le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE), dénonce avec force la violence utilisée par les autorités biélorussiennes à l'encontre des manifestant-e-s pacifiques dans tout le pays.

La Biélorussie connaît des manifestations dans tout le pays depuis le 9 août, suite à l'annonce par la Commission électorale centrale de la Biélorussie de la réélection du président Alexandre Loukachenko avec 80 % des voix.

De nombreux gouvernements — et les participant-e-s au sommet européen du 19 août — critiquent les élections nationales comme n'étant ni libres ni équitables.

Censure de l'information

Le CSEE a fermement dénoncé la violence utilisée par les autorités biélorussiennes contre des manifestant-e-s pacifiques. « Nous condamnons la censure d'Internet et des médias, les détentions et l'intimidation des journalistes afin d'arrêter le flux d'informations sur la situation dans le pays, et la prévention du débat public et de toute réponse collective à la fraude électorale », [a déclaré le CSEE](#). « Nous déplorons les attaques contre les travailleurs et travailleuses et leur droit d'interrompre le travail en signe de protestation. »

Le CSEE a exhorté les autorités biélorussiennes à mettre fin à toute violence, à libérer tou-te-s les manifestant-e-s arrêté-e-s et emprisonné-e-s, et à poursuivre tous les fonctionnaires responsables de toutes les formes de répression contre les manifestant-e-s pacifiques. Il a également appelé au lancement d'un nouveau processus électoral, sous la supervision de la Commission électorale, auquel toutes les parties, y compris les observateurs internationaux, peuvent faire confiance.

Solidarité avec le secteur de l'éducation

« En ces temps de turbulences et au début de la nouvelle année universitaire et scolaire, le CSEE exprime sa profonde solidarité avec les enseignants, les chefs d'établissement et le personnel éducatif ainsi qu'avec les étudiants pour une solution pacifique », a déclaré Susan Flocken, Directrice européenne du CSEE. « Nous souhaitons aux travailleurs et aux habitants de Biélorussie force et courage dans leurs revendications pour le changement et une société démocratique. »

Liberté de réunion

L'Internationale de l'Éducation exhorte les autorités biélorusses à s'abstenir de toute tentative de supprimer le droit à la liberté de rassemblement et de menacer les employé-e-s de l'enseignement public souhaitant participer à des manifestations dénonçant la violation des droits et libertés fondamentaux. L'Internationale de l'Éducation continuera à suivre de près les développements en Biélorussie.

Titres

1. Corée: la Cour suprême annule la décision de radier un syndicat

La Cour suprême de Corée a annulé la décision prise par le gouvernement en 2013 de radier le Korean Teachers and Education Workers' Union (KTU) en tant qu'organisation syndicale.

Le KTU avait été dépouillé de son statut juridique il y a sept ans, après avoir autorisé l'adhésion d'enseignant-e-s licencié-e-s, a expliqué Hyunsu Hwang, le directeur international du KTU.

La décision de la Cour suprême du 3 septembre fait suite à un appel interjeté par le KTU contre les décisions prises par des tribunaux inférieurs en juin 2014 et janvier 2016.

Dans ses conclusions sur la décision en faveur du KTU, le juge en chef Kim Myeongsu a invoqué à plusieurs reprises la Constitution coréenne et les normes internationales du travail.

La Constitution protège les droits syndicaux des travailleur·euse·s

La Cour suprême a statué que la Constitution coréenne permet à tou·te·s les travailleur·euse·s de jouir des droits syndicaux fondamentaux. La disposition utilisée par le gouvernement pour annuler l'enregistrement du KTU n'était qu'un règlement d'application, c'est-à-dire un ordre administratif subordonné à la Constitution. Une administration nationale ne peut pas dissoudre un syndicat par ordre administratif, a ajouté Hwang. La radiation du KTU n'était donc pas valable.

Saluant la décision de la Cour, Hwang a reconnu le KTU comme la cible principale des attaques de l'ancienne présidente coréenne, Park Geun-hye, qui avait notamment affirmé que « les enseignants syndiqués du KTU rendent cette nation ROUGE ».

Internationale de l'Éducation: fière de la détermination sans faille du KTU

Se réjouissant de cette excellente nouvelle pour les droits syndicaux en Corée, la présidente de l'Internationale de l'Éducation Susan Hopgood a déclaré : « Cette victoire a été rendue possible grâce aux campagnes organisées par le KTU, à sa persévérance et à sa détermination sur une très longue période. Je tiens à féliciter tous les dirigeants actuels ou passés, ainsi que tous les membres du KTU qui se sont opposés à la décision radicale de radiation de leur syndicat. Nous sommes fiers de vous avoir soutenus dans ce long combat. »

Résolution de 2015

En 2015, dans sa [Résolution sur la radiation du Korean Teachers and Education Workers' Union \(KTU\)](#), l'Internationale de l'Éducation a demandé, entre autres, au Gouvernement sud-coréen de suspendre immédiatement sa décision visant à radier le *Korean Teachers and Education Workers Union*. Cette résolution insistait sur le fait que la radiation d'un syndicat constitue une violation grave des droits des travailleur·euse·s. L'Internationale de l'Éducation demandait également au gouvernement de se conformer pleinement aux normes internationales du travail, en respectant et en protégeant la liberté syndicale de la communauté éducative.

2. L'éducation a un rôle à jouer dans la sensibilisation aux effets des changements climatiques

À l'heure où les impacts des changements climatiques se font ressentir aux quatre coins de notre planète, l'Internationale de l'Éducation affirme que les enseignant-e-s doivent être libres d'enseigner les faits liés à cette problématique.

États-Unis : feux de forêt sans précédent

Des feux de forêt d'une ampleur sans précédent ravagent actuellement la côte ouest des États-Unis d'Amérique. Bien que les causes de cette catastrophe soient multiples, les scientifiques s'accordent à dire que les changements climatiques y a largement contribué.

La sécheresse et les records de chaleur, ainsi que les épisodes orageux inhabituels appelés « orages secs », figurent parmi les facteurs potentiellement imputables aux changements climatiques. Les vents violents, certains provoqués par les incendies eux-mêmes, se sont rapidement transformés en tempêtes, rendant la fuite des habitant-e-s difficile, voire impossible. Le gouverneur de l'État de Washington, Jay Inslee, a qualifié les changements climatiques de « chalumeau qui embrase les États de l'Ouest ».

Inondations dues aux ouragans

Les événements climatiques extrêmes ne se limitent cependant pas aux incendies. L'ouragan Sally a mis sous eau les communautés côtières de la Floride, de l'Alabama et du Mississippi. Les ouragans s'invitent depuis longtemps aux États-Unis, mais leur fréquence et leur violence ne cessent de croître. Autre effet probable des changements climatiques, les tempêtes se déplacent plus lentement. Elles restent positionnées plus longtemps au même endroit et déversent de plus grandes quantités d'eau. Des vents violents et des inondations ont également frappé la région du Midwest.

Autres pays et régions

Partout ailleurs dans le monde, des milliers de personnes, contraintes d'abandonner leur foyer, ont été déplacées pour fuir les effets des changements climatiques. Plusieurs expert-e-s estiment que, au cours de la prochaine décennie, les changements climatiques provoqueront le plus grand flux de personnes déplacées par la force jamais enregistré auparavant, plus important encore que le nombre de réfugié-e-s fuyant les persécutions ou de personnes contraintes au déplacement en raison des conflits, de la violence et de l'extrême pauvreté – plusieurs dizaines de millions de personnes seront peut-être concernées.

Sécheresses, tempêtes, inondations, tsunamis

Cela fait longtemps que les sécheresses provoquent la famine en Afrique et contraignent des masses de populations à se déplacer, mais celles-ci sont de plus en plus fréquentes et persistantes. Les tempêtes, inondations ou tsunamis dévastateurs, ainsi que l'augmentation du niveau des mers, ont frappé le Japon, les Philippines, l'Asie du Sud et les îles du Pacifique, ainsi que certaines régions d'Europe et d'Amérique du Nord. Sécheresse, montée des eaux et recrudescence des ouragans et des tempêtes ont également pu être observées en Amérique latine, en particulier au Mexique, en Amérique centrale et dans les Caraïbes.

Feux de brousse en Australie

L'Australie a connu la pire et plus longue période de feux de brousse de son histoire, de juillet 2019 à mai 2020. Les conséquences de cette catastrophe se feront sentir durant de nombreuses années encore. Comme dans d'autres pays, ces destructions n'occasionnent pas uniquement des dommages physiques aux biens et aux personnes, elles engendrent également des traumatismes et

des problèmes de santé mentale. En Australie, comme aux États-Unis, plusieurs haut-e-s dirigeant-e-s n'ont pas accepté le point de vue des scientifiques selon lequel les changements climatiques étaient à l'origine des incendies.

La pandémie de COVID-19 complique les interventions urgentes

La pandémie de COVID-19 a rendu plus difficile de répondre aux événements climatiques extrêmes, notamment dans des pays tels que les États-Unis, l'Inde, le Brésil et les Philippines, où le virus continue de se propager. Cette situation a non seulement rendu la tâche plus difficile pour le personnel des services d'urgence, mais a également augmenté le risque pour les personnes à évacuer. Les abris intérieurs ne sont généralement pas suffisamment grands pour permettre la distanciation sociale.

Changements climatiques et éducation

Les changements climatiques, autant que la COVID-19, ont leurs « négationnistes ». Certain-e-s remettent en question le consensus scientifique en affirmant que les changements climatiques n'existent pas ou ne sont pas la conséquence de l'activité humaine. Dans certains cas, ce scepticisme est encouragé par les compagnies d'exploitation de combustibles fossiles.

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation a déclaré : « L'ampleur des feux de forêt sur la côte ouest des États-Unis et d'autres événements climatiques extrêmes nous indiquent que les changements climatiques ne concernent pas uniquement l'avenir. Il se manifeste déjà dans le présent. Comme l'a souligné le gouverneur de la Californie Gavin Newsom : 'Le débat sur les changements climatique est clos. Il suffit de se rendre dans l'État de Californie'. »

« Les enseignants et enseignantes doivent être libres d'enseigner les faits liés aux changements climatiques ou à d'autres problématiques. Il ne faut jamais attendre des enseignants qu'ils traitent cette question sous la forme d'une opinion personnelle parmi d'autres. Pour les éducateurs et les syndicalistes, les changements climatiques sont une priorité urgente et, par définition, mondiale. Des dirigeants politiques irresponsables mettent en danger leurs propres citoyens, mais aussi toutes les autres populations de la planète. L'éducation a un rôle clé à jouer, en sensibilisant aux effets des changements climatiques et en veillant à assurer la pérennité de notre Terre. »

3. L'Internationale de l'Éducation se joint à l'initiative pour l'éducation au climat

L'Internationale de l'Éducation et la Confédération syndicale internationale (CSI) se sont jointes à la société civile mondiale, régionale et nationale, principalement des organisations environnementales, dans l'appel répondant à l'initiative lancée par EarthDay.org pour convaincre les gouvernements de donner la priorité à l'éducation au climat et d'introduire dans les écoles une éducation aux changements climatiques de bonne qualité et basée sur la science dans le cadre de l'éducation civique.

La campagne vise à faire de l'éducation au climat une priorité pour les gouvernements lors de leur réunion pour la COP 26 en novembre 2021 à Glasgow.

La lettre indique que « l'incapacité, depuis des décennies, à fournir une éducation climatique et environnementale de qualité et sérieuse ainsi que des compétences civiques aux élèves du primaire et du secondaire dans le monde entier a sapé les efforts visant à résoudre les crises climatiques et d'autres problèmes environnementaux critiques tout en entravant les efforts de construction d'une

économie verte mondiale et de création des emplois de l'avenir. »

Dans [le communiqué de presse](#) annonçant cet effort, le Secrétaire général de l'IE, David Edwards, a déclaré que « notre Congrès mondial a adopté l'année dernière une résolution demandant aux systèmes éducatifs de garantir une éducation complète sur les changements climatiques - ce qui n'est pas le cas, et nous devons y remédier ».

Il est essentiel que les nouvelles générations fassent les meilleurs choix quant à leur façon de vivre, de travailler et de participer à la gouvernance.

Edwards a souligné que « la connaissance du climat fait partie d'un défi plus vaste pour l'éducation. Les enseignants doivent être libres, en tant que professionnels, d'enseigner sur la base de faits et non d'opinions. Ils doivent être autorisés et encouragés à éveiller l'intérêt des élèves pour des questions fondamentales comme l'avenir humain et environnemental de notre planète et à stimuler et développer les compétences nécessaires à la discussion et à l'engagement. »

Il a conclu : « Les citoyens actifs déterminent leur destin dans les démocraties. Ce sont des acteurs, et non des spectateurs innocents, qui témoignent de l'influence et de l'impact des autres. »

Titres

1. Le groupement Global Unions demande à la Banque mondiale et au FMI de soutenir l'investissement public

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) espèrent pouvoir tenir leurs réunions annuelles du 16 au 18 octobre. Ces institutions financières internationales peuvent jouer un rôle essentiel pour assurer une véritable reprise durable après la pandémie de COVID-19. Tout en reconnaissant les initiatives positives qui ont été prises par la Banque mondiale et le FMI durant la crise, la Confédération syndicale internationale et les Fédérations syndicales internationales ont publié une déclaration dans laquelle elles appellent les deux institutions à engager des actions de solidarité mondiale pour réduire la pauvreté et garantir un développement plus juste.

[Dans sa déclaration](#), le groupement Global Unions demande instamment d'introduire des mesures pour garantir un allègement global et durable du poids de la dette des pays en développement et de prendre des mesures pour faire face aux dangers des inégalités mondiales et stimuler l'emploi.

La déclaration met notamment en avant l'importance de garantir des services publics de qualité et financés intégralement : « La COVID-19 devrait inciter à [soutenir] une protection sociale universelle, l'élargissement de la couverture médicale et la garantie d'une éducation de qualité, équitable et inclusive, non seulement pour l'instant présent mais à l'avenir également. La Banque peut [faire] un premier pas en ce sens en rendant permanent le gel des investissements dans les

écoles primaires et secondaires payantes. »

Dans une circulaire adressée à l'ensemble des organisations membres, le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards, a demandé d'agir de toute urgence au niveau national pour soutenir la position du groupement Global Unions, en communiquant notamment la déclaration aux gouvernements et aux directions de la Banque mondiale et du FMI.

L'Internationale de l'Éducation a également signé [une déclaration conjointe](#), aux côtés de plus de 500 universitaires, syndicats et organisations de la société civile, pour défendre les services publics, appelant le FMI à cesser de promouvoir l'austérité.

En plein cœur de la pandémie et des crises qui y sont associées, le FMI a demandé cette année aux pays de revenir à l'austérité une fois la crise sanitaire terminée. Les études révèlent que jusqu'à 90 % des pays à faible revenu ont été conseillés de geler ou de réduire leurs dépenses salariales pour les services publics. On constate déjà un ralentissement significatif des efforts en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, tandis qu'un grand nombre de pays seront [encore moins en mesure de réaliser l'ODD 4](#) portant sur l'éducation.

Le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards, a souligné : « Les failles dans la solidarité mondiale, la justice sociale et les services publics sont aujourd'hui devenues plus apparentes, tandis que la pandémie et les crises dramatiques qui y sont liées ont accentué les injustices. Dans toutes les régions du monde, les populations ont appris ou réappris les leçons importantes que nous enseignent ces différentes situations de crise à propos de la valeur des

services publics et de la contribution du personnel de l'éducation qui rend possible leur fonctionnement. Les responsables politiques, les gouvernements et les institutions internationales, en particulier la Banque mondiale et le FMI, se doivent d'apprendre ces mêmes leçons, afin d'endiguer le fléau de l'indifférence face à l'injustice et à la souffrance humaine. Nous devons tout faire pour y arriver. »

La Déclaration du groupement Global Unions est disponible [ici](#).

La Déclaration conjointe de l'Internationale de l'Éducation, des universitaires, des syndicats et des organisations de la société civile est disponible [ici](#).

Le 13 octobre, l'Internationale de l'Éducation, l'Internationale des services publics (ISP) et ActionAid ont organisé [un webinaire](#) ayant pour thème l'impact de la réduction et du gel des salaires dans le secteur public.

2. Le FMI doit soutenir l'investissement public et mettre fin aux réductions de la masse salariale dans le secteur public

Aujourd'hui, lors d'un séminaire en ligne conjoint avec ActionAid et l'Internationale des services publics, l'Internationale de l'Éducation a appelé le Fonds monétaire international (FMI) à cesser de conseiller aux pays de réduire ou de geler la masse salariale du secteur public.

Nouvelles conditionnalités des prêts accordés par le FMI aux gouvernements : des « engagements » à mettre en œuvre de nouveaux programmes d'austérité ou à les renouveler

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le FMI a certes été en mesure de répondre rapidement aux besoins prioritaires des pays en accordant des prêts d'urgence à court terme, mais [une nouvelle étude](#) montre que les prêts concédés d'avril à juillet de cette année comprennent des « engagements » imposant aux gouvernements de mettre en œuvre de nouveaux programmes d'austérité ou de les renouveler, dès que la crise sanitaire immédiate atteint son paroxysme, avec très peu de dispositions en vue d'une quelconque reprise.

Les mesures dites « d'efficacité » entravent la capacité des gouvernements à garantir le droit à l'éducation

Les réductions de la masse salariale dans le secteur public constituent [un élément clé des politiques d'austérité](#), avec des effets désastreux pour le secteur de l'éducation. [Au cours du webinaire](#), Haldis Holst, secrétaire générale adjointe de l'Internationale de l'Éducation, a souligné les diverses manières dont les réductions de la masse salariale affectent à la fois les travailleur-euse-s de l'éducation et les étudiant-e-s sur le terrain. Elle a expliqué que, dans le secteur de l'éducation, les réductions de la masse salariale publique se traduisent par une pénurie d'enseignant-e-s, des réductions de salaire, la déprofessionnalisation et, en fin de compte, une détérioration de la qualité de l'éducation. Le phénomène affecte surtout les étudiant-e-s les plus vulnérables et peut conduire à une privatisation accrue de l'éducation. « Ce n'est pas seulement une question de budget, il s'agit aussi des personnes », a-t-elle affirmé, soulignant que ces mesures dites « d'efficacité » compromettent la capacité des gouvernements à garantir le droit des enfants à l'éducation.

L'Internationale de l'Éducation estime que seule une augmentation des dépenses en faveur de l'éducation permettra de sortir de la crise que traverse l'éducation en raison de la COVID-19 et de se remettre sur la bonne voie pour concrétiser l'Objectif de développement durable (ODD) 4 à l'horizon

2030. Non seulement un investissement urgent dans l'éducation est essentiel pour permettre à chaque enfant de recevoir l'éducation qu'il mérite, mais il est également important d'investir dans l'éducation aux fins de stimuler plus avant la reprise économique et sociale. Selon Holst, « lorsqu'il s'agit d'éducation, il est hors de question de réduire les coûts. Au contraire, c'est maintenant que nous devons investir dans l'éducation pour en bénéficier à long terme. »

Le FMI enferme les pays dans un « carcan »

Leo Baunach, directeur du bureau de Washington de la Confédération syndicale internationale et de Global Unions, a expliqué comment, bien qu'il n'exige plus techniquement des gouvernements qu'ils réduisent la masse salariale, le FMI enferme néanmoins les pays dans un « carcan » en exerçant des pressions afin qu'ils limitent les dépenses dans le cadre d'ajustements économiques plus larges.

Rosa Pavanelli, Secrétaire générale de l'Internationale des services publics, a également souligné qu'en fin de compte, « il s'agit d'une crise systémique », et Holst, dans son discours de clôture, a rappelé de manière décisive aux participant-e-s que « l'économie est politique » et que lorsqu'il s'agit de prescriptions pour la croissance, il n'y a pas de solution universelle. Chaque pays doit définir sa propre voie vers la reprise, en plaçant les personnes au centre de toute stratégie.

Déclarations syndicales en faveur d'une augmentation des investissements pour atteindre les ODD et contre les mesures d'austérité

Alors que les Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale auront lieu ce week-end, l'Internationale de l'Éducation s'est jointe au Groupement Global Unions pour adresser [une déclaration](#) appelant les institutions financières internationales à soutenir l'investissement public. La déclaration précise que les Assemblées annuelles devraient être l'occasion d'une volte-face, avec l'adoption d'un plan global visant à financer pleinement les ODD. Il est important de noter qu'elle appelle également à mettre fin à la promotion des réductions de la masse salariale publique qui menacent la mise en place d'une éducation de qualité et demande à la Société financière internationale, membre du Groupe de la Banque mondiale, de pérenniser le gel des investissements dans les écoles primaires et secondaires payantes.

L'Internationale de l'Éducation s'est également associée aux syndicats et aux organisations de la société civile de divers secteurs dans [une déclaration](#) exigeant que le FMI cesse de promouvoir l'austérité aux quatre coins du globe.

3. Le Bureau exécutif adopte une résolution sur le rôle de l'éducation pour stimuler l'esprit critique et la liberté de parole et promouvoir la démocratie

Lors de sa 56e réunion, qui s'est tenue en ligne le 27 octobre, le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation a adopté une résolution afin de soutenir l'enseignement de la liberté d'expression et de parole et de l'esprit critique, des éléments qui font des élèves des citoyen-ne-s actif-ive-s. La résolution a été adoptée à la suite de l'assassinat atroce du professeur français d'histoire et géographie, Samuel Paty, le 16 octobre dernier, pour avoir exercé cette responsabilité éducative vitale.

Après avoir réaffirmé que « les enseignant-e-s doivent disposer de l'autonomie professionnelle, de la liberté académique et du droit de choisir les méthodes et le matériel d'enseignement et d'apprentissage définissant ainsi, par un processus démocratique, les critères de qualité de leur

travail », [la résolution](#) décide :

- « d'apporter son soutien total aux affiliés français, et à l'ensemble des personnels de l'éducation dans le monde qui subissent des actes de violence dirigés contre l'éducation comme moteur d'émancipation démocratique ;
- d'appeler les ministres de l'Éducation du monde entier à prendre des mesures concrètes pour protéger et soutenir les personnels d'éducation, ce qui passe par une formation initiale et continue renforcée, par des dispositifs favorisant la solidarité de la communauté éducative, par des mécanismes de recensement et de traitement rapide des menaces et violences à tous les niveaux du système éducatif ;
- d'appeler les États à promouvoir le vivre ensemble et à prendre des mesures fortes pour réduire les inégalités sociales, le chômage et la pauvreté, qui nourrissent le désespoir et constituent un terreau fertile pour la violence et le fanatisme ;
- d'appeler les organisations membres à intégrer encore plus fortement à leurs activités et revendications nationales et régionales les questions de liberté pédagogique des enseignant-e-s, de développement de l'esprit critique comme objectif fondamental du cursus scolaire ;
- de demander à l'Internationale de l'Éducation de permettre aux affiliés d'accéder aux recherches et analyses sur les questions d'esprit critique et de liberté de parole et d'échanger des bonnes pratiques ».

En présentant la résolution, le Secrétaire général David Edwards a évoqué [la vague de solidarité internationale manifestée par les organisations membres et d'autres avec les affiliés français de l'Internationale de l'Éducation](#). Il a souligné qu'en cette période sombre, cette atrocité force tous ceux et toutes celles qui se préoccupent des droits et de la démocratie à réfléchir au rôle crucial des enseignant-e-s dans la défense de l'esprit critique, de la liberté d'expression, de la science, de la vérité, d'une vision ouverte de l'éducation et dans la promotion de la démocratie.

D'autres membres du Bureau exécutif ont insisté sur la priorité de défendre les enseignant-e-s et le rôle de la profession, ainsi que la démocratie qui est en danger dans de trop nombreux pays. L'Internationale de l'Éducation étudiera comment recueillir et diffuser des informations sur ces questions vitales, poursuivre la discussion et prendre d'autres mesures.

La publication sur le blog de David Edwards, intitulée « La profession enseignante : la lumière qui éclaire les ténèbres », peut également être consultée [ici](#).

Novembre

Titres

1. Colombie : campagne contre les menaces de mort envers les syndicalistes

De nouvelles menaces de mort contre des dirigeant-e-s de syndicats d'enseignant-e-s en Colombie ont déclenché une campagne de solidarité et de soutien international contre le bilan de plus de 6.000 morts et la répression continue.

Dans une déclaration publiée le 2 octobre, l'Internationale de l'Éducation (IE) a encouragé ses membres et la communauté mondiale des éducateur-trice-s à exprimer leur indignation face aux nouvelles menaces de mort reçues par les membres du Bureau exécutif de la *Federación Colombiana de Educadores*(FECODE).

Nouvelles menaces

Le 26 octobre, des menaces de mort ont été envoyées aux 15 membres du Bureau exécutif de la FECODE, ainsi qu'à Diógenes Orjuela, président de la confédération syndicale CUT et ancien professeur et dirigeant de la FECODE. Les menaces ont pris la forme d'une couronne funéraire avec pour inscription « Repose en paix ». Seize bougies et faire-parts de décès portant le nom de chacun-e des dirigeant-e-s syndicaux-ales menacé-e-s ont également été livrés au domicile de Carlos Rivas, secrétaire aux affaires juridiques de la FECODE.

Répression de l'activité syndicale et défense de l'éducation

Les menaces font suite aux actions nationales menées par les syndicats face à la crise sociale, sanitaire, éducative et économique du pays. La FECODE mène des initiatives pour défendre l'enseignement public et la démocratie et pour promouvoir l'école comme territoire de paix à travers le dialogue entre les communautés. Le syndicat des enseignants reste également fermement attaché à la pleine mise en œuvre de l'accord de paix.

Mesures néolibérales

Les mesures prises par les autorités pour assouplir le travail, réduire la portée de la négociation collective et limiter le droit de grève, se sont accompagnées d'une campagne systématique de diffamation et de haine sur les réseaux sociaux dirigée contre la FECODE pour tenter de faire taire les enseignant-e-s et leurs syndicats.

Plus de 6.000 morts

Une [nouvelle publication de la FECODE et de la Escuela Nacional Sindical](#)(en espagnol) fait état de 6.119 violations du droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté des enseignant-e-s syndiqué-e-s en Colombie entre 1986 et 2016. On décompte notamment 990 meurtres, 78 disparitions forcées et 49 attentats à la vie, ainsi que plus de 3.000 menaces et plus de 1.500 déplacements forcés.

Solidarité internationale

Une campagne de dénonciation et de soutien a été créée sur Labourstart (accessible [ici](#)).

L'Internationale de l'Éducation et son Comité régional pour l'Amérique latine ont exprimé leur grave préoccupation face au manque chronique de sécurité des enseignant-e-s et des syndicalistes en

Colombie. Ils ont adressé des lettres officielles au président colombien, Iván Duque, pour exiger des mesures de protection immédiates pour tou-te-s les membres du Bureau exécutif de la FECODE, notant que plus de 1.000 enseignant-e-s et syndicalistes ont été assassiné-e-s en Colombie au cours des 25 dernières années.

L'Internationale de l'Éducation a également alerté les agences des Nations Unies, notamment l'Organisation internationale du Travail, l'UNESCO et la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies, et a transmis des informations détaillées sur la situation à l'ensemble des syndicats et de la communauté de protection des droits humains.

2. Déclaration | L'Internationale de l'Education se félicite de la première Journée internationale contre la violence et le harcèlement à l'école, incluant le cyber-harcèlement

Aucun enfant ne devrait avoir peur d'aller à l'école. Mais avec un.e enfant sur trois victime de harcèlement à l'école au moins une fois au cours du mois, nos systèmes éducatifs font échouer des élèves. Les conséquences sont graves et durables pour les élèves et pour les sociétés toute entières.

Pour remédier à ce problème, les États membres de l'UNESCO ont choisi le premier jeudi de novembre de chaque année comme Journée internationale contre la violence et le harcèlement à l'école, incluant le cyber-harcèlement. Le 5 novembre 2020 est la première fois que le monde marque cette importante journée internationale.

Toute forme de violence en milieu scolaire porte atteinte au droit à l'éducation, à la santé et au bien-être. Malgré une sensibilisation accrue et un débat public autour du harcèlement ces dernières années, le problème est toujours présent partout dans le monde et affecte la vie et l'avenir de millions d'enfants et d'adolescent.e.s. Un [rapport de l'UNESCO de 2019](#) révèle que près d'un.e élève sur trois (32 %) a été victime de harcèlement par ses pairs au moins une fois au cours du mois. Plus de 36 % des élèves se sont bagarré.e.s avec un.e autre élève et près de 32,4 % ont été agressé.e.s physiquement au cours de l'année écoulée. Un.e élève sur dix a été victime de cyber-harcèlement, un phénomène qui ne peut que s'amplifier avec l'augmentation constante de l'utilisation des médias sociaux.

Les garçons et les filles vivent la violence et le harcèlement à l'école de différentes manières. Les garçons sont plus susceptibles de participer à des bagarres physiques et d'être agressés physiquement que les filles. Chez les filles, le harcèlement psychologique est plus fréquent. Bien que le harcèlement entre les enfants diminue à mesure qu'ils.elles grandissent, les élèves plus âgé.e.s ont tendance à être plus exposé.e.s au risque de cyber-harcèlement que les plus jeunes.

D'autres facteurs se combinent également avec le sexe et rendent certain.e.s enfants plus vulnérables que d'autres au harcèlement. Il s'agit notamment de l'apparence physique, de la nationalité et de la couleur de la peau. Les enfants issu.e.s de familles pauvres, les enfants migrant.e.s et les enfants considéré.e.s comme ne se conformant pas au genre, y compris celles et ceux qui sont ou sont perçu.e.s comme lesbiennes, gays, bisexuels ou transsexuels (LGBT), sont plus exposé.e.s à la violence et au harcèlement à l'école que celles et ceux qui s'inscrivent dans les normes traditionnelles de genre.

Les conséquences du harcèlement et de la violence en milieu scolaire ne peuvent être ignorées. Les recherches montrent que les enfants qui sont fréquemment victimes de harcèlement ont trois fois plus de chances de se sentir comme des étrangers.e.s dans leur école et deux fois plus de chances de sécher les cours que leurs camarades qui ne sont pas soumis.es au harcèlement. Ils.elles sont également plus susceptibles de souffrir d'insomnies et d'envisager le suicide. Le harcèlement affecte également les résultats scolaires des élèves et les rendent plus susceptibles de quitter le système éducatif après le secondaire.

Une éducation de qualité ne peut advenir dans un climat d'anxiété, de peur et d'insécurité. Les États n'atteindront pas l'objectif 4 du développement durable - en particulier la cible 4.a.2 sur les environnements d'apprentissage sûrs, non violents, inclusifs et efficaces pour tous - et sa promesse d'une éducation de qualité pour tou.te.s s'ils ne s'attaquent pas au problème du harcèlement et de la violence en milieu scolaire.

Si le problème est omniprésent, il n'est pas insurmontable. Comme le reconnaissent à juste titre les États membres de l'UNESCO, la seule façon d'éliminer le harcèlement et de faire en sorte que tous les élèves se sentent en sécurité à l'école est de créer des partenariats au sein de la communauté scolaire et entre les sociétés. Nous devons travailler ensemble pour nous attaquer aux causes profondes de la violence à l'école et favoriser une culture de respect des droits des élèves et une politique de tolérance zéro pour la violence. Le thème inaugural de cette année - *Ensemble contre le harcèlement à l'école* - souligne avec justesse la nécessité pour nous tou.te.s d'unir nos forces pour éradiquer le harcèlement.

Il faut faire davantage pour accélérer le rythme du changement. Les communautés scolaires et l'ensemble du secteur de l'éducation doivent se réunir pour élaborer des stratégies fondées sur des données et mettre en œuvre des solutions. Qu'il s'agisse de cadres politiques solides et de nouveaux programmes favorisant un climat de bienveillance à l'école, de la formation des enseignant.e.s et du soutien aux élèves concerné.e.s, une approche globale de l'éducation est essentielle.

Les éducatrices et éducateurs vont continueront d'agir pour que tou.te.s les élèves puissent bénéficier d'un environnement scolaire sûr et favorable, exempt de harcèlement et de violence.

[Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur le travail des syndicats d'enseignant.e.s pour mettre fin à la violence sexiste en milieu scolaire dans sept pays d'Afrique.

3. Campagne mondiale d'alphabétisation climatique

En juin 2020, le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation a rejoint l'initiative mondiale pour l'alphabétisation climatique, tout comme des centaines d'autres syndicats, d'organisations du secteur de l'éducation et de la société civile et de particuliers. L'objectif est d'accroître la compréhension et les connaissances des étudiant.e.s au sujet de la crise climatique et d'encourager le passage à l'action. La campagne est conçue pour faire de l'éducation au climat une priorité pour les gouvernements lorsqu'ils se réunissent pour la COP 26 en novembre 2021 à Glasgow.

Les organisations et les particuliers soutenant [la campagne](#) ont signé une lettre adressée aux gouvernements et aux responsables des Nations Unies. Il y aura des actions de suivi aux niveaux national et international. Une réunion virtuelle s'est tenue hier, le 18 octobre, dans le cadre du Forum de l'innovation durable, afin de galvaniser l'action pour le climat.

La Secrétaire générale adjointe, Haldis Holst, a pris la parole lors de la réunion. Elle a souligné l'urgence d'agir, les progrès ayant été trop lents jusqu'à présent. L'Internationale de l'Éducation a joué un rôle essentiel pour garantir que les gouvernements s'engagent à universaliser l'éducation aux changements climatiques dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD 4.7). Pourtant, cinq ans plus tard, le monde est bien loin d'inclure l'éducation aux changements climatiques dans les politiques et cadres éducatifs, les programmes, la formation et l'évaluation des enseignant-e-s. Un récent contrôle montre que les efforts d'intégration de l'éducation au climat dans ces quatre domaines ont été inégaux et insuffisants.

Holst a souligné que la participation des enseignant-e-s à la campagne pour universaliser l'éducation aux changements climatiques de qualité est essentielle. « L'éducation aux changements climatiques fait partie de l'ADN des enseignants, car notre objectif est de préparer les étudiants à l'avenir. Les enseignants doivent donner de l'espoir aux étudiants », a-t-elle déclaré. Cependant, elle a également souligné que, pour ce faire, « les éducateurs et éducatrices du monde entier ont également besoin d'une éducation au climat », car il-elle-s doivent être préparé-e-s à mettre en œuvre le programme sur le climat.

L'éducation au climat est un élément important de l'éducation civique, de la transmission des valeurs démocratiques et de l'encouragement d'une citoyenneté active. Cependant, les enseignant-e-s ne sont pas toujours libres d'enseigner les faits - leur autonomie professionnelle est limitée par des dirigeant-e-s ou des systèmes qui nient la science du climat.

L'Internationale de l'Éducation travaille avec l'UNESCO sur une enquête auprès des enseignant-e-s au sujet de l'ODD 4.7. Les sujets incluent les changements climatiques. L'enquête vise à identifier les défis pédagogiques et le soutien que reçoivent les enseignant-e-s, ainsi qu'à identifier les différentes stratégies pédagogiques utilisées pour enseigner aux étudiant-e-s les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes pour agir et lutter contre les changements climatiques. L'objectif est que les résultats de l'enquête éclairent les gouvernements et influencent leurs politiques.

Dans son intervention, Holst a souligné l'importance d'inciter au changement en travaillant à partir de la base. Les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation du monde entier font campagne pour le changement aux niveaux local et national. Elle a également souligné la nécessité de synergies entre de multiples secteurs et que l'éducation soit reconnue par les gouvernements comme un outil puissant dans la lutte contre la crise climatique. Cette reconnaissance doit être suivie du financement et de la priorisation nécessaires.

[Un récent rapport PISA de l'OCDE](#), basé sur les réponses d'étudiant-e-s de 15 ans dans les 66 pays qui ont répondu, a montré que les étudiant-e-s se sentaient informé-e-s au sujet des changements climatiques, ce qui n'est pas le cas pour d'autres problèmes mondiaux. Quarante-huit pour cent en avaient une bonne connaissance et la plupart fréquentaient une école où il était enseigné.

[L'Internationale de l'Éducation demande que l'éducation aux changements climatiques soit garantie pour chaque apprenant.e – de l'éducation à la petite enfance à l'éducation des adultes.](#) L'éducation aux changements climatiques doit être reconnue comme faisant partie intégrante d'une éducation de qualité et les gouvernements doivent veiller à ce que les enseignant-e-s disposent du temps, des ressources, de la formation et du soutien dont il-elle-s ont besoin.

Veillez cliquer [ici](#) pour en savoir plus sur le travail effectué par l'Internationale de l'Éducation pour soutenir l'initiative mondiale d'alphabétisation climatique.

Titres

1. Les éducateur-trice-s s'impliquent pour influencer le Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2021/22 de l'UNESCO

Les syndicats d'enseignants ont un rôle déterminant à jouer dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et leur voix doit être entendue. Tels sont les propos repris de l'Internationale de l'Éducation dans sa dernière contribution aux consultations sur le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) sur les acteurs non étatiques.

Le 30 novembre, des représentant-e-s des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation aux quatre coins du globe ont pris part à une réunion de consultation afin de débattre du [Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2021/22](#) sur les acteurs non étatiques, et plus spécifiquement de l'impact des acteurs non étatiques sur les personnels de l'éducation.

La consultation était organisée par l'équipe du Rapport GEM en collaboration avec l'Internationale de l'Éducation et l'Équipe spéciale internationale sur les enseignant-e-s pour l'Éducation 2030.

Le rôle des acteurs non étatiques dans l'éducation

La notion d'acteurs non étatiques renvoie à un large éventail d'acteurs non gouvernementaux impliqués dans la sphère éducative, y compris les prestataires de services éducatifs payants, les entreprises spécialisées dans les technologies de l'éducation (EdTech), les organisations non gouvernementales (ONG), les groupes religieux, les philanthropes, la société civile, les organisations d'étudiants et les syndicats de l'éducation. Le Rapport GEM 2021/22 évaluera les implications de leur prise d'influence croissante dans la réalisation de l'ODD 4 et formulera des recommandations clés à l'endroit des gouvernements et de la communauté éducative mondiale en vue d'atteindre l'objectif d'une éducation de qualité pour toutes et tous.

Il s'agit d'un ajout important pour ce rapport, qui pourrait bien influencer le discours et l'action à l'échelon international en lien avec les acteurs non étatiques. Dans le contexte de la campagne de l'Internationale de l'Éducation, Réponse mondiale contre la privatisation et la commercialisation de et dans l'éducation, la fédération syndicale mondiale est particulièrement préoccupée par l'implication des entreprises à but lucratif dans le domaine de l'éducation. En outre, l'Internationale de l'Éducation souhaiterait que le Rapport GEM reconnaisse la contribution et le rôle importants des syndicats de l'éducation pour ce qui est d'influencer la politique éducative et de renforcer les systèmes d'éducation à travers le dialogue social et politique.

UNESCO : les enseignant-e-s sont l'épine dorsale de tout système éducatif

Borhene Chakroun, Directeur de la Division de l'UNESCO pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie, a souligné que la pandémie de COVID-19 avait renforcé l'influence des acteurs non étatiques dans l'éducation. La crise de la COVID-19 a mis en lumière le fait que « les enseignant-e-s sont l'épine dorsale de tout système éducatif ; pour élaborer des interventions efficaces dans le secteur de l'éducation, il est essentiel de les consulter et de les impliquer dans le processus politique », a-t-il déclaré.

Internationale de l'Éducation : une voix au chapitre pour les éducateur·trice·s, à travers leurs syndicats

Dennis Sinyolo, coordinateur régional principal de l'Internationale de l'Éducation pour l'Afrique, a souligné la nécessité pour le Rapport GEM de réaffirmer l'éducation comme un droit humain fondamental et comme un bien public, dans la droite ligne des mandats, principes et engagements de l'ONU. Et d'ajouter : « Les gouvernements devraient prendre des mesures législatives, financières et programmatiques en vue de garantir ce droit, y compris le droit à un travail décent pour les enseignants et enseignantes et les personnels de soutien à l'éducation ».

Faisant observer que les syndicats de l'éducation sont eux-mêmes des acteurs non étatiques, il a également souligné que « les enseignants ne sont pas seulement des exécutants de la politique, ils sont également des spécialistes en pédagogie, des chefs de file et des agents du changement. C'est pourquoi les éducateurs devraient être impliqués dans un véritable dialogue social et politique institutionnalisé, et ce par le biais de leurs syndicats. »

La consultation était axée sur quatre thèmes phare : les conditions de travail dans les écoles non étatiques ; la gouvernance, la réglementation et le soutien scolaire privé ; la prise d'influence (dialogue social et EdTech) ; et le perfectionnement professionnel des enseignant·e·s.

Conditions de travail dans les écoles non étatiques

De nombreuses questions importantes à prendre en considération dans le rapport GEM ont été mises en exergue par les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation. En ce qui concerne les conditions de travail dans les institutions privées, la nécessité pour le secteur privé de se conformer aux mêmes normes de santé et de sécurité que dans le secteur public a été clairement soulignée. En outre, les organisations membres ont évoqué le licenciement de nombre de travailleur·euse·s du secteur éducatif, depuis le début de la pandémie.

Gouvernance, réglementation et soutien scolaire privé

Le groupe sur la gouvernance, la réglementation et le soutien scolaire privé a évoqué à quel point il était important de s'assurer que les cadres réglementaires placent l'équité et la qualité à l'avant-plan, soulignant en outre que les systèmes publics étaient les mieux à même de garantir le droit à l'éducation pour tou·te·s. Le groupe a également discuté de l'écart entre la réglementation et son application, dans la pratique, et de la nécessité d'aborder la question du soutien scolaire privé et de réglementer cette pratique. Il a du reste souligné le besoin de renforcer les mécanismes tels que le dialogue social dans le contexte de la COVID-19, lorsqu'il est nécessaire d'engager des négociations sur la réglementation des conditions de travail.

Influence des acteurs non étatiques

Dans le cadre des échanges portant sur l'influence des acteurs non étatiques dans l'éducation, les participant·e·s ont expliqué que les entreprises de l'EdTech occupaient une place croissante dans l'élaboration et la conception des politiques en période de pandémie. En Amérique latine, par exemple, il a été constaté que les entreprises de l'EdTech proposaient en général des programmes d'enseignement standardisés, conduisant à des réformes curriculaires à plus longue échéance non négociées avec la profession. Les organisations membres ont insisté sur la nécessité pour les gouvernements de faire en sorte que les solutions numériques destinées à l'enseignement public soient conçues par des universités et d'autres acteurs publics en impliquant les syndicats d'enseignants, et qu'elles soient gratuites et publiques. Il a du reste été souligné que les syndicats de

l'éducation, en tant que représentants de la profession, devraient être consultés dans le cadre de toute décision se rapportant à la politique éducative.

Perfectionnement professionnel des enseignant·e·s

Sur le thème du perfectionnement professionnel des enseignant·e·s, il a été mis en avant que la notion de profit pouvait occulter celle de qualité, et que ces travailleur·euse·s devraient pouvoir accéder à des opportunités de perfectionnement professionnel gratuites. Il a en outre été soutenu que les syndicats de l'éducation devraient être reconnus pour leur contribution en la matière, à travers les opportunités de perfectionnement professionnel proposées à leurs membres.

Contribution additionnelle

Si vous souhaitez partager certains faits avec l'équipe du Rapport GEM, merci d'utiliser l'adresse e.soto-echeverri@unesco.org d'ici le 14 décembre. Vous pouvez également vous adresser à nous à l'adresse research@ei-ie.org – l'Internationale de l'Éducation transmettra encore d'autres informations aux auteurs du Rapport GEM.

2. Kenya : l'Internationale de l'Éducation demande instamment au gouvernement de prendre des mesures pour mettre fin à la répression syndicale

Aujourd'hui, le 9 décembre, le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation a adopté une résolution demandant au gouvernement du Kenya d'intervenir auprès de la Commission des services du secteur de l'éducation (Teachers Service Commission – TSC), l'autorité patronale nationale pour l'éducation, afin que cette dernière mette fin à sa campagne de discrimination visant le Kenya National Union of Teachers (KNUT). Le gouvernement se doit d'exhorter la TSC à respecter les conventions internationales, ainsi que toutes les décisions pertinentes rendues par les tribunaux et le Parlement du pays.

Poursuivant sa longue et intense campagne antisyndicale, la TSC se livre à des discriminations à l'égard des membres du KNUT, leur refuse la couverture de protection garantie par la convention collective et prive le syndicat des cotisations de ses affilié·e·s.

Les attaques systématiques dirigées contre le KNUT ont conduit à une forte diminution du nombre de ses membres et à un affaiblissement de sa capacité à les représenter. Par ailleurs, la TSC tente de révoquer un accord de reconnaissance du syndicat signé en 1968.

Dans la conclusion de sa résolution, le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation :

1. « Demande au gouvernement du Kenya d'intervenir et de veiller à ce que la TSC mette fin à ses actions antisyndicales contre le KNUT et engage un dialogue sérieux et sincère, en vue de rétablir des relations de confiance mutuelle et un environnement propice à l'éducation de qualité. »
2. « Exige que la TSC restaure les affiliations des membres du KNUT à leur état initial de juin 2019 ; qu'elle cesse toute discrimination à l'égard des membres du KNUT en ce qui concerne leur rémunération, leur promotion et leurs conditions de travail ; qu'elle applique effectivement la convention collective 2017-2021 et, enfin, qu'elle mette en œuvre toutes les décisions judiciaires et parlementaires. »

3. « Réaffirme le soutien sans équivoque de l'Internationale de l'Éducation au KNUT, dans sa lutte pour le plein respect des droits syndicaux et des intérêts de ses membres. »
4. « Déclare que la lutte des responsables du KNUT afin de préserver et défendre leur syndicat est notre combat et celui du mouvement syndical mondial. »
5. « S'engage à mobiliser la solidarité pour défendre les droits et le progrès des enseignant-e-s au Kenya. »

La Confédération syndicale internationale (CSI) et l'Internationale de l'Éducation ont adressé un courrier au président kényan, Uhuru Kenyatta, pour dénoncer les discriminations systématiques dont sont victimes les membres du KNUT et les attaques ciblant ses dirigeant-e-s. Dans ce courrier, les deux organisations précisent que, au mois de septembre dernier, 86.000 enseignant-e-s de l'enseignement primaire et post-primaire avaient été radié-e-s illégalement du KNUT, dont un grand nombre de responsables élu-e-s.

La secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI) Sharan Burrow et le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation David Edwards ont appelé au respect de la Convention 98 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur le droit d'organisation et de négociation collective de 1949, ratifiée par le Kenya. Cette convention interdit tout acte de discrimination antisyndicale ayant pour but de : « (a) Subordonner l'emploi d'un travailleur à la condition qu'il ne s'affilie pas à un syndicat ou cesse de faire partie d'un syndicat et (b) Congédier un travailleur ou lui porter préjudice par tous autres moyens, en raison de son affiliation syndicale ou de sa participation à des activités syndicales en dehors des heures de travail ou, avec le consentement de l'employeur, durant les heures de travail ».

La lettre de la CSI demande au gouvernement du président Kenyatta d'ordonner à la Commission des services du secteur de l'éducation de négocier de bonne foi avec le KNUT et de rétablir ses droits, ainsi que ceux de ses membres, à leur statut antérieur à mai 2019. Dans sa conclusion, l'organisation rappelle que le gouvernement kényan est seul responsable d'assurer le respect de ses obligations internationales énoncées dans les conventions de l'OIT qu'il a ratifiées.

Au moment de présenter la résolution, Mugwena Maluleke, vice-président de l'Internationale de l'Éducation et secrétaire général du *South African Democratic Teachers Union*, a fourni des précisions concernant les attaques dirigées contre le KNUT et les moyens mis en œuvre pour forcer les membres à quitter le syndicat. Il a également souligné que, si une organisation aussi grande et puissante venait à être démantelée dans un pays ayant une longue tradition démocratique, d'autres gouvernements africains pourraient être tentés, eux aussi, de s'attaquer aux syndicats indépendants.

Le texte intégral de la résolution est disponible [ici](#).

3. L'Internationale de l'Éducation répond aux attaques terroristes au Mozambique en apportant son soutien à son organisation membre, l'ONP

Le 9 décembre, le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation a adopté une résolution sur le terrorisme au Mozambique et sur la nécessité d'un soutien international et d'une aide aux enseignant-e-s et aux autres victimes. L'organisation membre de l'Internationale de l'Éducation, l'Organizaçao Nacional dos Professores (ONP), a signalé le récent assassinat de six enseignant-e-s.

Les attaques terroristes dans le nord du Mozambique se sont multipliées ces dernières semaines, causant plus de 2.000 morts et des déplacements massifs (350.000 personnes seraient concernées,

selon les estimations), ainsi que la destruction de logements et d'infrastructures. Les terroristes responsables des attaques, qui revendiquent allégeance à l'État islamique, viennent de l'intérieur du pays, mais aussi des pays voisins, d'ailleurs en Afrique et d'au-delà du continent.

Selon l'ONP, la violence a déplacé 74.149 étudiant-e-s et 1.486 enseignant-e-s et 172 établissements d'enseignement ont été endommagés ou contraints de fermer en raison des attaques.

Les chefs d'État de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont tenu une réunion d'urgence récemment, mais aucune réponse visible à l'insurrection n'a encore été constatée sur le terrain.

Dans les derniers paragraphes de sa résolution, le Bureau exécutif :

1. Demande au gouvernement du Mozambique, à la Communauté de développement de l'Afrique australe, à l'Union africaine et à la communauté internationale de prendre des mesures urgentes pour protéger les écoles, les enseignant-e-s et les étudiant-e-s contre les attaques, assurer la sécurité et soutenir les victimes de ce carnage.
2. Exprime sa solidarité avec l'ONP, les enseignant-e-s, les étudiant-e-s et les autres victimes de violence.
3. Soutient la fourniture d'une assistance matérielle, dont des abris, de la nourriture et des vêtements aux enseignant-e-s déplacé-e-s et des fournitures scolaires aux étudiant-e-s et appelle les organisations membres à se montrer solidaires avec l'ONP.

Marième Sakho, du Sénégal, et Manuela Mendonça, du Portugal, ont appuyé la résolution. Elles ont mis en exergue l'extrême violence, le danger constant d'assassinat qui menace les enseignant-e-s, ainsi que les dommages causés à l'éducation. Marième Sakho a expliqué que l'ONP a épuisé ses ressources en faisant face à cette urgence et a lancé un appel au soutien de l'Internationale de l'Éducation et de ses organisations membres.

Le texte intégral de la résolution est disponible [ici](#).

4. Colombie : le syndicat mondial de l'éducation, l'Internationale de l'Éducation, condamne les menaces, le harcèlement et les assassinats de syndicalistes

Le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation a adopté une résolution condamnant les violations des droits humains en Colombie qui ont entraîné la mort de milliers de syndicalistes.

Les attaques menées depuis une dizaine d'années contre les droits humains et la vie de plus d'un millier de syndicalistes et de militant-e-s sociaux-ales étaient au cœur d'une résolution adoptée aujourd'hui, le 9 décembre, par le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation, qui se réunit pour la 56e fois.

Les tentatives des groupes contrôlant le pouvoir en Colombie pour anéantir l'organisation et la mobilisation sociales, réprimer les manifestations et supprimer le droit d'organisation et de proclamation de la validité du système d'enseignement public ont fait des milliers de victimes, dont beaucoup d'éducateur-trice-s activement engagé-e-s au sein de leur syndicat. Depuis 1986, plus de 1100 enseignant-e-s ont été assassiné-e-s pendant le conflit armé, selon la *Federación Colombiana de Trabajadores de la Educación*(FECODE), une organisation membre de l'Internationale de l'Éducation. Selon l'Institut d'études pour le développement et la paix (Indepaz) de Bogota, plus de

280 dirigeant·e·s sociaux·ales ont été assassiné·e·s en Colombie en 2020.

Une violence incessante

Malgré la signature d'un accord de paix en 2016 entre le gouvernement colombien et la guérilla, la violence se poursuit. Le conflit a pris la forme d'un différend territorial qui a conduit à la persécution et à la stigmatisation des militant·e·s, sans que le gouvernement prenne des mesures pour protéger leur vie et garantir leur sécurité et le libre exercice de leur droit d'organisation et de désaccord.

Les éducateur·trice·s et les dirigeant·e·s sociaux·ales ont été assassiné·e·s uniquement pour avoir fait entendre leur voix pour défendre leurs droits et la validité du système d'enseignement public. Chaque fois que le Bureau exécutif des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation en Colombie - FECODE et l'*Asociación Sindical de Profesores Universitarios*(ASPU) - annoncent une mobilisation pour la défense des droits, des menaces de mort sont proférées à l'encontre des membres de leurs bureaux exécutifs nationaux ou régionaux.

Inaction du gouvernement

Selon le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation, le président colombien, Iván Duque Márquez, a gardé un « silence complice » face à des milliers de menaces contre la FECODE, l'ASPU et la profession enseignante. Il l'a fait en supprimant ou en refusant les mesures de sécurité pour les dirigeant·e·s syndicaux·les et sociaux·ales, tout en permettant au parti au gouvernement d'attaquer la liberté d'association et les libertés académiques qui sont garanties dans la Constitution.

Campagne de solidarité internationale

Une importante campagne de solidarité internationale a été menée face à ces menaces. Plus de 60 membres de l'Internationale de l'Éducation ont déjà demandé aux autorités colombiennes de protéger les dirigeant·e·s et les membres des syndicats.

L'Internationale de l'Éducation a appelé ses organisations membres à renforcer leurs revendications pour que le gouvernement garantisse les droits humains ainsi que les droits des syndicats et de la profession enseignante à travailler librement en Colombie.

Le texte intégral de la résolution du Bureau exécutif est disponible [ici](#)..

Vous pouvez aussi accéder à la campagne de LabourStart sur la Colombie en cliquant [ici](#).

5. Cinq ans après l'accord de Paris, l'Internationale de l'Éducation demande aux gouvernements d'intensifier leurs actions pour faire face à l'urgence climatique et de donner la priorité à la mise en place d'une éducation aux changements climatiques pour tou·te·s

Demain, le 12 décembre 2020, marquera le cinquième anniversaire de l'accord de Paris. Alors que les dirigeant·e·s mondiaux·ales se réunissent virtuellement pour montrer la continuité de leur engagement, l'Internationale de l'Éducation appelle à une plus grande ambition et à une reconnaissance accrue du rôle important de l'éducation dans la lutte contre l'urgence climatique.

Pas assez de progrès

Il y a cinq ans, les dirigeants mondiaux se sont réunis et ont promis de s'attaquer à la crise climatique. Ils se sont engagés à faire en sorte que les températures mondiales n'augmentent pas de plus de 2 degrés et à limiter le réchauffement de la planète à moins de 1,5 degré. Toutefois, les mesures prises jusqu'à présent sont loin d'avoir suffi à éviter une catastrophe climatique imminente. Les températures de l'année 2020 devraient être 1,2 °C plus élevées que les températures préindustrielles, et des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents et destructeurs causent des souffrances humaines sans précédent, en particulier pour les plus vulnérables.

Une plus grande ambition est nécessaire

La COP 26 ayant été reportée à l'année prochaine, les Nations Unies, le Royaume-Uni et la France, en partenariat avec l'Italie et le Chili, organisent un sommet sur l'ambition climatique. Les dirigeants sont invités à prendre de nouvelles promesses plus ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques. Les gouvernements ont été invités à soumettre des CDN actualisées (contributions déterminées au niveau national) qui définissent des plans de mise en œuvre crédibles pour atteindre des objectifs plus ambitieux.

L'action en faveur de l'autonomisation climatique est essentielle

L'Internationale de l'Éducation demande instamment à tous les gouvernements de mettre à jour leur CDN rapidement et de manière ambitieuse, et de s'assurer que les CDN incluent un engagement à mettre en œuvre l'agenda de l'Action pour l'autonomisation climatique (ACE, acronyme anglophone), qui vise à promouvoir l'éducation au climat ainsi que la formation, la sensibilisation du public, l'accès du public à l'information, la participation du public et la coopération internationale.

L'Internationale de l'Éducation fait campagne pour une éducation aux changements climatiques universelle obligatoire

Récemment, l'Internationale de l'Éducation s'est jointe à EarthDay.Org dans sa campagne appelant tous les gouvernements à rendre l'éducation climatique obligatoire, évaluée et couplée à une forte composante civique. La campagne exhorte les gouvernements à faire de l'éducation aux changements climatiques une matière centrale des programmes scolaires, plutôt qu'un ajout négligé.

Les membres de l'Internationale de l'Éducation sont invités à signer une lettre ouverte aux signataires de l'Accord de Paris. Cette lettre les invite à prendre des mesures audacieuses en matière d'éducation sur le climat et l'environnement, en veillant à ce qu'elle soit intégrée et ancrée à tous les niveaux et dans toutes les disciplines, et à soutenir les efforts des pays pauvres pour atteindre leurs objectifs en matière d'éducation sur le climat.

Haldis Holst, Secrétaire général adjoint de l'Internationale de l'Éducation, a déclaré à propos de la campagne : « La crise climatique touche de plus en plus chaque pays, chaque communauté et chaque école dans le monde entier. Les enseignants et enseignantes signalent que de nombreux jeunes élèves montrent des signes de peur et d'anxiété quant à leur avenir. L'engagement à placer l'éducation aux changements climatiques au cœur des programmes scolaires ne consiste donc pas seulement à doter les jeunes des compétences et des connaissances dont ils auront besoin une fois adultes. Il est aussi question de guérison, d'espoir et d'engagement dans des solutions qui peuvent, si le monde fait preuve d'une plus grande ambition, résoudre cette crise à temps ».

Pour suivre le sommet sur l'ambition climatique, inscrivez-vous ici : [Sommet de l'ambition climatique 2020](#).

Pour en savoir plus sur la campagne d'éducation aux changements climatiques et y adhérer, voir [Climate Literacy | EARTHDAY.ORG](#).

Pour accéder au guide de l'Internationale de l'Éducation destiné aux syndicats d'enseignant.e-s et aux éducateur-trice-s sur l'urgence climatique dans l'éducation : « L'éducation - un outil puissant pour lutter contre les changements climatiques », cliquez [ici](#).

6. Nigeria : l'Internationale de l'Éducation réclame la libération immédiate des lycéens enlevés par le groupe djihadiste Boko Haram

Le 13 décembre dernier, pas moins de 600 jeunes garçons ont été kidnappés par le groupe Boko Haram au lycée scientifique gouvernemental de Kankara, dans l'État de Katsina, au nord-ouest du Nigeria. L'Internationale de l'Éducation, fédération syndicale mondiale représentant le personnel de l'éducation, se joint à la communauté internationale pour demander la libération en toute sécurité des 300 lycéens toujours en captivité.

Aux côtés des Nations unies, l'Internationale de l'Éducation condamne fermement l'enlèvement de ces jeunes survenu dans leur école et demande leur libération immédiate et inconditionnelle. « Ces jeunes doivent être libérés immédiatement et pouvoir retourner sains et saufs dans leurs familles », a déclaré le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards.

NUT : le gouvernement doit garantir la sécurité du personnel enseignant

Le *Nigeria Union of Teachers*(NUT), syndicat national affilié à l'Internationale de l'Éducation, a informé cette dernière de l'enlèvement d'au moins 600 lycéens. Près de la moitié d'entre eux ont pu être sauvés par les forces armées, mais 300 lycéens sont toujours portés disparus.

Le syndicat a signalé, par ailleurs, que deux femmes enseignantes avaient été enlevées lors d'un événement analogue dans la même région et n'avaient toujours pas été retrouvées.

Face à ces violences, le NUT a menacé de partir en grève si le gouvernement ne prenait aucune mesure pour garantir la sécurité de ses membres dans le nord du Nigeria.

UNICEF : les attaques ciblant les écoles constituent une violation des droits de l'enfant

« L'UNICEF condamne le plus fermement possible ces attaques et demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les enfants ainsi que leur restitution à leurs familles », a déclaré Marie-Pierre Poirier, directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Elle a ajouté que l'UNICEF exprimait ses plus vives inquiétudes face à ces actes de violence, rappelant que les attaques dirigées contre des établissements scolaires constituaient une violation des droits de l'enfant. Elle a cependant précisé que l'UNICEF se félicitait de voir le gouvernement nigérian mettre tout en œuvre pour assurer le retour en toute sécurité des jeunes disparus.

Informations générales

Ces enlèvements ont été revendiqués le 15 décembre dernier par Abubakar Shekau, leader de *Boko Haram*(qui signifie « l'éducation occidentale est interdite » en langue Hausa). Plus d'une centaine

d'hommes armés à moto ont pris d'assaut cette école publique rurale. Plusieurs lycéens ont réussi à s'échapper, mais d'autres ont été capturés, séparés en plusieurs groupes et emmenés par leurs ravisseurs, selon l'Agence France Presse.

Plus de six ans après [le kidnapping des lycéennes de Chibok](#), ce nouvel enlèvement de masse met au défi le président nigérian Muhammadu Buhari, qui a promis de défaire le groupe djihadiste.

Lui-même originaire de Katsina, le président Buhari, qui se rendait chez lui au moment des enlèvements, a condamné les attaques et ordonné de renforcer la sécurité dans toutes les écoles. Certaines d'entre elles ont été fermées. Le 14 décembre, l'armée a déclaré avoir localisé le repère des ravisseurs et a annoncé qu'une opération militaire était en cours.

À côté de cette campagne visant à obtenir la libération des jeunes garçons de Katsina kidnappés, l'Internationale de l'Éducation continue de réclamer la libération immédiate des 123 lycéennes de Chibok toujours portées disparues. Au total, 276 lycéennes ont été victimes des enlèvements de masse qui ont eu lieu à Chibok en 2014.